COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 9 Janvier 1952



LONS-LE-SAUNIER
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

1952

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 9 Janvier 1952





LONS-LE-SAUNIER
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

1952

LISTE DES MEMBRES
de l'Académie de Pharmacie

au 1er janvier 1952 (1).

MEMBRES RÉSIDANTS — 60.

DATES de la nomination		*Noms et adresses.* MM.
Mai	1927	Launoy (L.), PFP, MAM, 17, rue de Lorraine, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Juillet	1927	Martin (F.), Dr Ph., 6, place Denfert-Rochereau, (XIVe).
Avril	1929	Liot (A.), Dr Ph., 13, rue des Gallerands, Montmorency (Seine-et-Oise).
Avril	1930	Hazard (R.), PFM, MAM, PH, Hôtel-Dieu, Parvis Notre-Dame, (IVe).
Octobre	1930	Lormand (C.), 67, boulevard des Invalides, (VIIe).
Avril	1931	Boinot (G.), Dr Ph., 52, rue La-Bruyère, (IXe).
Mai	1931	Bedel (C.), PFP, 3, Grande-Rue, Montrouge (Seine).
Novembre	1931	Delaby (R.), PFP, MAM, 22, boulevard Saint-Michel, (VIe).
Mai	1932	Réaubourg (G.), Dr Ph., 29, rue Jouvenet, (XVIe).
Octobre	1932	Leprince (M.), Dr Ph., 62, rue de la Tour, (XVIe).
Mai	1933	Velluz (L.), Dr Sc., PM, PHV, 17, rue Pierre-Nicole, (Ve).
Juillet	1933	Tabart (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).
Mai	1934	Charonnat (R.), PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, (Ve).
Juillet	1934	Cuny (L.), Dr Sc., 54, faubourg Saint-Honoré, (VIIIe).
Mai	1935	Cattelain (E.), Dr Sc., 43, rue Gauthey, (XVIIe).
Octobre	1935	Choay (A.), Dr M., 11, rue du Bois-de-Boulogne, (XVIe).
Juillet	1936	Lenoir (H.), Dr Ph., 2, rue Emile-Zola, Saint-Ouen (Seine).
Avril	1937	Souèges (R.), Membre de l'Institut, Dr Sc., PA, 29 ter, rue de Saint-Quentin, Nogent-sur-Marne (Seine).
Avril	1938	Debucquet (L.), PM, PHV, 34, avenue de Provence, Antony (Seine).
Mai	1938	Prevet (F.), Dr Sc., Dr Ph., 48, rue des Petites-Ecuries, (Xe).
Avril	1939	Lutz (L.), PFP, 24, rue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).

(1) Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; MAM, Membre de l'Académie de Médecine ; MCAM, Membre correspondant de l'Académie de Médecine ; MFP, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PCM, Pharmacien Chimiste de la Marine ; PTC, Pharmacien des Troupes Coloniales ; Dr Sc., Docteur ès Sciences ; Dr Ph., Docteur en Pharmacie ; Dr M., Docteur en Médecine ; D.E.H.E., Directeur à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes.

DATES de la nomination		Noms et adresses. MM.
Mai	1940	CHEYMOL (J.), PFM, PH, Hôpital Tenon, 4, rue de la Chine, (XXe).
Octobre	1940	NEPVEUX (F.), Dr Ph., 14, place Denfert-Rochereau, (XIVe).
Avril	1941	JANOT (M.-M.), PFP, 5, rue Michelet, (VIe).
Juin	1941	JULIEN (L.), Dr Ph., 105, rue de Rennes, (VIe).
Mai	1942	GUILLOT (M.), PFP, PH, Hôpital Broussais, 96, rue Didot, (XIVe).
Juillet	1942	GUERBET (A.), 99, boulevard Péreire, (XVIIe).
Juin	1943	SCHUSTER (G.), Dr Ph., 3, avenue de la République, Villejuif (Seine).
Janvier	1944	VALETTE (G.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Mai	1944	GÉRARD (A.), Dr Ph., 77, boulevard de Grenelle, (XVe).
Juillet	1944	GAUTIER (J.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Novembre	1944	AUROUSSEAU (L.), 2, avenue Trudaine, (IXe).
Janvier	1945	GESTEAU (P.), Dr Sc., 1, rue Bosio, (XVIe).
Juin	1945	GRIFFON (H.), PAV, Directeur Lab. Toxicologie, 2, place Mazas, (XIIe).
Juillet	1945	VAILLE (Ch.), Dr Ph., Chef du Service Central de la Pharmacie, 18, rue de Tilsitt (XVIIe).
Novembre	1945	COURTOIS (J.), PFP, PH, Hôpital Ambroise-Paré, 12, rue Boileau, (XVIe).
Janvier	1946	JARROUSSE (J.), Dr Sc., 24, rue du Commandant-Jean-Duhail, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Juin	1946	PARIS (R.), PFP, 16, rue Paul-Appell, (XIVe).
Novembre	1946	JOFFARD (R.), Dr Ph., 18, place d'Italie, (XIIIe).
Juin	1947	POULENC (P.), Dr Sc., 28, avenue d'Eylau, (XVIe).
Octobre	1947	RAOUL (Y.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Octobre	1947	FINELLE (E.), PTC , 7, rue Léon-Vaudoyer, (VIIe).
Avril	1948	HARLAY (V.), PH, Hôpital Boucicaut, 78, rue de la Convention, (XVe).
Juin	1948	ARNAL (F.), Président CNOP, 4, avenue Ruysdaël, (VIIIe).
Juillet	1948	DOMANGE (L.), PFP, 9, rue du Château, Bourg-la-Reine (Seine).
Septembre	1948	DESCHIENS (E.), Dr Ph., 2, avenue Hoche, VIIIe.
Mai	1949	TRUHAUT (R.), MFP, PA, Hôpital de Ville-Evrard, Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise).
Juillet	1949	LACHAUX (M.), Dr Ph., Mennecy (Seine-et-Oise).
Mars	1950	QUEVAUVILLER (A.), Dr Sc., 2, rue du Lt Cl Deport, (XVIe).
Mai	1950	VIGNERON (M.), 34, quai de Béthune, (IVe).
Juillet	1950	DELAVILLE (M.), DEHE, 9, boulevard Malesherbes, (VIIIe).
Décembre	1950	ROLLAND (P.), Dr M., 68, rue du Lycée, Sceaux (Seine).
Avril	1951	PERONNET (M.), PAV, 277 *bis*, rue Saint-Jacques, (Ve).
Juin	1951	DAVID (L.), 49, rue de Bitche, Courbevoie (Seine).
Juillet	1951	MORETTE (A.), MFP, 148, boulevard Montparnasse, (XIVe).
Octobre	1951	LAGARCE (F.), Dr Ph., 13, place de la Nation, (XIe).
Novembre	1951	LAMBIN (Mlle S.), PFP, 15, rue Saussier-Leroy, (XVIIe).
Décembre	1951	CHAIGNEAU (M.), Dr Ph., 14, avenue Jacques-Jézéquel, Vanves (Seine).

MEMBRES HONORAIRES.

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
1903	1928	BOUGAULT (J.), PFP, PH, MAM, 4, avenue Daniel-Lesueur, (VIIe).
1904	1931	GAILLARD (L.), PM, PHV, 27, rue Delambre, (XIVe).
1904	1931	HÉRISSEY (H.), PFP, PH, MAM, 41, boulevard Raspail, (VIIe).
1904	1931	DUMESNIL (E.), Dr Ph., 10, rue du Plâtre, (IVe).
1908	1934	SOMMELET (M.), PFP, PH, 84, boulevard Garibaldi, (XVe).
1909	1935	GUILLAUMIN (A.), Dr Ph., 13, rue du Cherche-Midi, (VIe).

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	
1911	1937	DELÉPINE (M.), Membre de l'Institut, PCF, PH, MAM, 10 *bis*, boulevard de Port-Royal, (Ve).
1913	1938	ANDRÉ (E.), PH, 3, avenue Lycée-Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
1914	1939	JAVILLIER (M.), Membre de l'Institut, PFS, PCAM, MAM, 19, rue Ernest-Renan, (XVe).
1914	1939	BERNIER (R.), Dr Ph., 11, rue Mansart, (IXe).
1914	1939	LEBEAU (P.), Membre de l'Institut, PFP, 9, avenue de Verrières, Massy (Seine-et-Oise).
1919	1944	LESURE (A.), Dr Ph., 70, rue du Bac, (VIIe).
1919	1944	HUERRE (R.), Dr Sc., 12, boulevard Bonne-Nouvelle, (Xe).
1920	1945	LANTENOIS (M.), Dr Ph., 7, rue Pierre-Chérest, Neuilly-sur-Seine (Seine).
1920	1945	FABRE (R.), PFP, PH, MAM, Hôpital Necker, 149, rue de Sèvres, (XVe).
1920	1945	RADAIS (M.), PFP, MAM, 12, avenue de l'Observatoire, (VIe).
1921	1946	BUISSON (A.), Membre de l'Institut, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, 105, avenue Henri-Martin, (XVIe).
1921	1946	PÉNAU (H.), Dr Sc., 116, boulevard Raspail, (VIe).
1921	1946	FLEURY (P.), PFP, PA, MAM, 137, boulevard Saint-Michel (Ve).
1922	1947	LAUDAT (M.), Dr Ph., 20, rue Daru, (VIIIe).
1923	1948	BOUVET (M.), Dr Ph., 4, rue Thénard, (Ve).
1923	1948	PICON (M.), PFP, PH, Hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres (VIIe).
1923	1948	BAILLY (O.), Dr Sc., 134, boulevard Saint-Germain (VIe).
1925	1950	WEITZ (R.), Dr M., 93, boulevard Saint-Germain, (VIe).
1925	1950	GRIGAUT (A.), Dr M., 43, rue du Colisée, (VIIIe).
1926	1951	AUBRY (A.), Dr Ph., 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
1926	1951	MASCRÉ (M.), PFP, PH, Hôpital Saint-Antoine, 184, rue du Faubourg Saint-Antoine, (XIIe).
1926	1951	LECOQ (R.), Dr Sc., Dr Ph., 33, rue du Maréchal-Joffre, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
1926	1951	COUTIÈRE (H.), PFP, MAM, Orvilliers (Seine-et-Oise).

MEMBRES ASSOCIÉS — 10.

DATES de la nomination	MM.
1935	BERTRAND (G.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 61, boulevard des Invalides, (VIIe).
1937	DUFRAISSE (C.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, PCF, 50, boulevard de l'Hôpital, (XIIIe).
1947	BINET (L.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 83, boulevard Saint-Germain, (VIe).
1947	BRUNEAU (P.), 17, rue de Berri, (VIIIe).
1947	TRÉFOUEL (J.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 28, rue du Docteur-Roux, (XVe).
1947	URBAIN (A.), Membre de l'Académie de Médecine, 57, rue Cuvier, (Ve).
1948	BAUDOUIN (A.), Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, 44, boulevard Raspail (VIIe).
1948	DONZELOT, Directeur de l'Enseignement Supérieur, 110, rue de Grenelle, (VIIe).
1948	ROCHE (J.), PCF, Membre correspondant de l'Académie de Médecine, place Marcellin-Berthelot (Ve).
1950	COURRIER (R.), Membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Membre de l'Académie de Médecine, PCF, place Marcellin-Berthelot (Ve).

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX — 120.

MM.

ANGIBEAU (M.), Dr M. 2, place du Maréchal-Foch, Saintes (Charente-Maritime), 1945.

ASTRUC (A.), MAM, PFP, 22, cours Gambetta, Montpellier (Hérault), 1903.

BALANSARD (J.), PFMP, PH, 36, rue de la Bibliothèque, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1951.

BALÂTRE (P.), PFMP, Lille (Nord), 1946.

BEAUVISAGE (L.), D^r Ph., D^r Sc., 27, boulevard de Courtais, Montluçon (Allier), 1923.

BENOIT (H.), D^r Ph., Poligny (Jura), 1950.

BLANC (P.), AFMP, PH, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.

BLANQUET (Mme L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.

BONVALET (M.), PEMP, 123, place Beauvoisine, Rouen (Seine-Inférieure), 1947.

BOOB (E.), D^r Ph., 109, rue Thiers, Le Havre (Seine-Inférieure), 1945.

BOUILLOT (J.), PEMP, Reims (Marne), 1939.

BOURGEOIS (L.), D^r Ph., 4, rue de la République, Orléans (Loiret), 1945.

BRIDON (E.), D^r Ph., 27, rue Victor-Hugo, Mâcon (Saône-et-Loire), 1931.

BRUSTIER (V.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.

CAMBOULIVES (P.), D^r Ph., rue Timbal, Albi (Tarn), 1920.

CANALS (E.), MCAM, PFP, Montpellier Hérault), 1928.

CAUJOLLE (F.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1947.

CHAMBON (M.), PFMP, PH, Lyon (Rhône), 1945.

CHAPHEAU, PCM, 3, av. Octave-Gréard, Paris (VIIe), 1937.

CHARNOT (A.), D^r Ph., MCAM, 4, rue Président-Berge, Rabat (Maroc), 1950.

CHATRON (M.), D^r Ph., 150, rue de la République, Montluçon (Allier), 1946.

CHAVAILLON (M.), PEMP, Tours (Indre-et-Loire), 1947.

CHELLE (L.), MCAM, PFMP, Bordeaux (Gironde), 1924.

CORBIN (J.), PCM, 4, rue Dufrenoy (XVIe), 1946.

CORDIER (P.), PFP, 2, rue St-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1939.

CORMIER (M.), PEMP, PH, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1945.

COSTY (P.), PEMP, 110, rue de Falaise, Caen (Calvados), 1947.

MM.

COUILLAUD (J.), PM, D^r Ph., Pharmacie Centrale de l'Armée, Fort de Vanves, Malakoff (Seine), 1935.

CRIBIER (J.), D^r Ph., 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.

CROUY (L.), D^r Ph., 72, rue d'Albuféra, Vernon (Eure), 1937.

DANET (R.), D^r Ph., 24, rue St-Guillaume, St-Brieuc (Côtes-du-Nord), 1951.

DANJOU (Em.), PEMP, D^r Ph., 15, rue Grusse, Caen (Calvados), 1908.

DANZEL (L.), D^r Ph., 9, allée Marie-Laurent, Paris (XXe), 1945.

DASTUGUE (G.), PEMP, PH, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.

DEHAY (Ch.), PFMP, 25, avenue Foch, Marcq-en-Baroeul (Nord), 1951.

DESMOULIÈRE (A.), D^r Ph., Dr M., rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.

DIACONO (H.), MCAM, D^r Ph., 6, rue d'Angleterre, Tunis (Tunisie), 1935.

DOLIQUE (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.

DOURIS (R.), MCAM, PFP, 11, rue de la Glacière, Paris (XIIIe), 1947.

DUFFAU (R.), D^r Ph., Vernouillet (Seine-et-Oise), 1945.

DUPILLE (J.), D^r Ph., 18, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise), 1946.

DUQUÉNOIS (P.), PFP, 2, rue St-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1946.

FANDRE (A.), D^r Ph., Villa « La Ramure », avenue du Bois, Nice-Carabacel (Alpes-Maritimes), 1950.

FLEURY (G.), D^r Sc., D^r Ph., 242, boulevard de la Plage, Arcachon (Gironde), 1935.

FOUCHET (A.), PEMP, 9, place Sainte-Croix, Angers (Maine-et-Loire), 1947.

FRANÇOIS (Mlle M.-Th.), PFP, 5, rue du Recteur-Bruntz, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1945.

GALIMARD (J.), D^r Ph., Dr M., 145, rue Yves-le-Coz, Versailles (Seine-et-Oise), 1909.

GÉRALD (P.), PEMP, 8, rue Pierre-Curie, Limoges (Haute-Vienne), 1950.

GÉRARD (G.), D^r Ph., 2, place du Change, Compiègne (Oise), 1945.

GIRARD (R.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1945.

GIROUX (J.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.

GODFRIN (P.), D^r Ph., 5, avenue Watteau, Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.

GOLSE (J.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1935.

MM.

GRANGER (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1950.

GROS (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.

GROS (R.), Dr Ph., 13, place Delille, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.

GUÉRITHAULT (B.), Dr M. PEMP, 32, av. Camus, Nantes (Loire-Inférieure), 1929.

GUICHARD (F.), PFMP, Saïgon (Indochine), 1950.

GUILLAUME (A.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1935.

GUILLOU (J.), Dr Ph., 43, rue Saint-Mathieu, Quimper (Finistère), 1945.

GUIMOND (G.), Dr Ph., Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.

GUYOT (R.), 24, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1928.

HUSSON (P.), PEMP, Falaise (Calvados), 1947.

IRISSOU (L.), Dr Ph., 150, rue de Belleville, Paris (XXe), 1950.

JACQUEMAIN (R.), PFS, Besançon (Doubs), 1947.

JARMON (P.), Dr Ph., 10, rue Amilcar, Tunis (Tunisie), 1950.

JAULMES (P.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.

JUILLET (A.), MCAM, PFP, 27, rue de l'Aiguillerie, Montpellier (Hérault), 1921.

KAYSER (F.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.

LABAT (J.-A.), MCAM, PFMP, Ph., 138, bd. Georges-V, Bordeaux (Gironde), 1924.

LAPP (Ch.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1948.

LASAUSSE (E.), PEMP, 1, rue Affre, Nantes (Loire-Inférieure), 1924.

LAURIAN (P.), Dr Ph., Compiègne (Oise), 1946.

LECLÈRE (A.), 23, rue de Douai, Lille (Nord), 1927.

LESPAGNOL (A.), MCAM, PFMP, Lille (Nord), 1946.

LESTRA (H.), PEMP, 18, rue du Docteur-Mazet, Grenoble (Isère), 1947.

LEULIER (A.), MCAM, PFMP, Lyon (Rhône), 1928.

LEULIER (M.), PEMP, Dr Ph., 27, boulevard Foch, Reims (Marne), 1951.

LORY (R.), Dr Sc., 22, avenue du Général-Leclerc, Dammarie-les-Lys, (Seine-et-Marne), 1950.

LUCIANI (J.), Dr Ph., 1, avenue de Carthage, Tunis (Tunisie), 1948.

MM.

MANCEAU (P.), 62, rue Chevreul, Lyon (Rhône), 1931.

MARTIN (L.), PEMP, 125, cours Beriat, Grenoble (Isère), 1925.

MASSY (R.), PM., Dr Ph., 3, rue Jean-Ferrandi, Paris (VIe), 1923.

MENGUS (Ch.), 45, faubourg de Pierre, Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.

MEUNIER (A.), PFP, PH, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.

MEUNIER (P.), MFS, 9, Chemin de la Garde, Lyon (Ve) (Rhône), 1951.

MONNET (R.), PFMP, Alger (Algérie), 1947.

MONTIGNIE (E.), Dr Ph., 112, rue de Dunkerque, Tourcoing (Nord), 1931.

MORAND (P.), PCM, Hôpital Ste-Anne, Toulon (Var), 1951.

MOREL (A.), MCAM, PFMP, 13, quai Cl. Bernard, Lyon (Rhône), 1927.

MOUSSERON (M.), PFS, 8, rue de l'Ecole-Normale, Montpellier (Hérault), 1947.

PAGET (M.), PFCMP, Dr Ph., 16, rue de Bourgogne, Lille (Nord), 1929.

PAUCHARD (Em.), Dr Ph., Bernay (Eure), 1939.

PAUL (R.), PFCMP, 16, rue Georges-Guynemer, Versailles (S.-et-O.), 1951.

PECKER (H.), PM., Dr Ph., 12, rue Paul-Bert, Saint-Mandé (Seine), 1926.

PERDRIGEAT (A.), PCM, Aumagne (Charente-Maritime), 1932.

PÉRIER (C.), PTC, 2, place du 4 septembre, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1925.

PINARD (P.), 90, boulevard St-Denis, Courbevoie (Seine), 1903.

QUÉRÉ (H.), Dr Sc., Dr M., PCM, Hôpital Sainte-Anne, Toulon (Var), 1946.

QUÉRIAULT (H.), Dr Ph., place du 18-Octobre, Châteaudun (E.-et-L.), 1908.

QUIRIN (G.), PEMP, Dr Ph., 56, rue Cérès, Reims (Marne), 1924.

REVOL (L.), PFMP, PA, Lyon (Rhône), 1945.

RIMATTEI (F.), MCAM, PFMP, 92, rue Auguste-Blanqui, Marseille (B.-du-R.), 1947.

RICHARD (F.), Courberie (Mayenne), 1922.

RICHARD (G.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.

ROBIN (P.), Dr Sc., Tournus (S.-et-L.), 1921.

ROLLAND (F.), PM, 89, avenue Victor-Hugo, Levallois-Perret (Seine), 1923

MM.

Ronchèse (A.), MCAM, Dr Ph., 31, av. du Maréchal-Foch, Nice (A.-M.), 1914.

Roy (L.), Dr Ph., 29, avenue Charras, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.

De Saint-Stéban (G.), Dr Ph., 52, rue de Poissy, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.

Sartory (R.), PFP, 2, rue Saint-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1947.

Servantie (L.), Dr M., Dr Ph., 28, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1950.

Simon (L.), Dr Ph., 5, rue du Docteur-Rochefort, Chatou (S.-et-O.), 1945.

MM.

Suard (M.), PEMP, Angers (M.-et-L.), 1946.

Telle (F.), PEMP, 41, avenue Paul-Chandon, Epernay (Marne), 1945.

Tiollais (R.), PEMP, PH, 50, rue Danton, Rennes (I.-et-V.), 1945.

Vincent (D.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1950.

Vitte (G.), PFMP, 3, place de la Victoire, Bordeaux (Gironde), 1951.

Volmar (Y.), MCAM, PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.

Voynnet (R.), Dr Ph., Lure (Haute-Saône), 1946.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS — 70

MM.

Baggesgaard-Rasmussen (H.), professeur de Chimie à l'Ecole de Pharmacie, 2, Universitetsparken, Copenhague (Danemark), 1935.

Béguin (Ch.), Dr Ph., place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.

Berry (H.), doyen du College of the Pharmaceutical Society of University, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1947.

Büchi (J.), Dr Sc., directeur de l'Institut de Pharmacie de l'Ecole Polytechnique Fédérale, 25, Clausiusstrasse, Zürich (Suisse), 1951.

Capra (J. A.), doyen de la Faculté de Pharmacie, Pereira 2979, Montevideo (Uruguay), 1950.

Casarès Gil (José), doyen de la Faculté de Pharmacie, Diego de Léon, 22, Madrid (Espagne), 1945.

Casparis (P.), professeur à l'Ecole de Pharmacie de l'Université de Berne (Suisse), 1931.

Castille (A.), professeur à l'Institut de Pharmacie, rue Van Even, Louvain (Belgique), 1947.

Chalmeta (Alberto), Dr Ph., Calle de Granada, 6, Madrid (Espagne), 1935.

Cignoli (Francisco), Dr Ph., professeur de la Faculté de Médecine, Corrientes 864, Rosario de Santa-Fé (République Argentine), 1931.

Deleanu (N.), professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest (Roumanie), 1935.

Emmanuel (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes (Grèce), 1931.

Esteve (A.), Dr, Avenida Virgen de Montserrat 209, Barcelone (Espagne), 1950.

Da Faria (L.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, 27, rue Camerino, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1947.

Faurholt (C.), recteur de l'Ecole de Pharmacie, Universitetsparken, 2, Copenhague (Danemark), 1947.

Fernandez (O.), MCAM, Residencia de Profesores, n° 2, Ciudad Universitaria, Madrid (Espagne), 1931.

Fontoura (C.), laboratoire produits pharmaceutiques, Sao-Paulo (Brésil), 1927.

Forrester (G. P.), 17, Uphill Road, Mill Hill, Londres (Grande-Bretagne), 1925.

Garnier (M.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.

Garrido (M. A.), professeur à la Faculté de Chimie et de Pharmacie, Jiron Callao, 813, Lima (Pérou), 1951.

Hampshire (Ch. H.), président de la Commission de la Pharmacopée Internationale, 33, Bedford Place, Londres W.C.1., (Grande-Bretagne), 1951.

MM.

Herlant (L.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Bruxelles (Belgique), 1931.

Höst-Madsen (E.), MCAM, Vesterbrogade, 72, Copenhague V, (Danemark), 1937.

Houssay (B.), professeur Institut de Biologia e Medicina experimentale, Prix Nobel, MCAM, Costa-Rica 4185, Buenos Aires (Argentine), 1948.

Jermstad (Axel), Dr Ph., professeur de Pharmacie galénique à l'Université d'Oslo, secrétaire de la Pharmacopée norvégienne, 26, Erling Skjalgsons Gate, Oslo (Norvège), 1935.

Jonesco-Matiu (A.), professeur de Chimie pharmaceutique. Str. Deparateanu 22. Bucarest (Roumanie), 1925.

Khouri (J.), MCAM, Dr Ph., 1, rue Fouad-Ier, Alexandrie (Egypte), 1900.

Kuhn (C.), 153, avenue de Chapultapec, Mexico (Mexique), 1939.

Lapointe (G. A.), président du Collège des Pharmaciens, 354, rue Ste-Catherine Est, Room 57, Montréal (Canada), 1950.

Larose (Alf. F.), doyen de la Faculté de Pharmacie, 2900, boulevard du Mont-Royal, Montréal (Canada), 1950.

Linnell (W. H.), professeur au Collège de la Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1929.

Linneu Prestès, professeur à la Faculté de Pharmacie de Sao-Paulo (Brésil), 1947.

Linstead (H. N.), MCAM, Dr Ph., Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1929.

Lys (P.), professeur à la Faculté de Médecine et Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.

Magnin (G.), J. A. Ambrosetti 101, Buenos Aires (République Argentine), 1914.

Maldonado (A.), Dr Ph., professeur à l'Ecole de Pharmacie, Apartado 850, Lima (Pérou), 1935.

Malhado Filho (J.), professeur, membre de l'Académie nationale de Pharmacie, rua Sâo Luis, 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.

Maricq (L.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université libre de Bruxelles, 50, avenue Roosevelt, Bruxelles (Belgique), 1947.

Mingoya (Q.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, rue Sâo Luis 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.

Neto (José Barreto Tobias), professeur à la Faculté de Pharmacie, Garcia 102, Salvador, Bahia (Brésil), 1927.

Noble (Ignacio), membre de l'Académie des Sciences médicales et naturelles, Rua 12, n° 463, Vedado Habana, La Havane (Cuba), 1948.

Ohlsson (E.), professeur à l'Institut Pharmaceutique Royal de Stockholm (Suède), 1935.

Pratesi (P.), doyen de la Faculté de Pharmacie, Pavie (Italie), 1951.

Potjewijd (Dr T.), Boschplein 9c, Winschoten (Pays-Bas), 1937.

Powers (J. L.), Ph. D., président du Comité du Formulaire national, 2215 Constitution Avenue, Washington (U.S.A.), 1947.

Putzeys (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 17, avenue Van den Bempt, Héverlé (Belgique), 1947.

Reimers (M. N.), Dr Ph., Löve Apotek, Aarhus (Danemark), 1903.

Ruyssen (R.), doyen de la Faculté de Médecine, 12, St. Jansvest, Gand (Belgique), 1947.

Sanchez (J. A.), professeur à la Faculté des Sciences médicales, Cabrera 3156, Buenos Aires (République Argentine), 1935.

Schoofs (F.), professeur émérite à l'Université, 41, rue Louvrex, Liége (Belgique), 1931.

Seabra (P.), laboratoire produits pharmaceutiques, 148, rua Ferreira Pontes, Tijuca, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1931.

Stainier (C.), professeur à l'Université, Institut Gilkinet, 5, rue Fusch, Liége (Belgique), 1947.

Tomicec (O.), professeur à l'Université Charles, 1, Chem. Ustov. Prague (Tchécoslovaquie), 1947.

Van Arkel (Mlle), professeur, Verspronckweg 123, Haarlem (Pays-Bas), 1947.

MM.

Van Itallie (L.), MCAM, PU, docteur honoris causa de l'Université de Paris, Huize Bergzicht, Heelsum (Pays-Bas), 1901.

Van Os (D.), professeur à l'Université de Groningen (Pays-Bas), 1937.

Vintilesco (J.), professeur à l'Université de Bucarest (Roumanie), 1913.

Vivario (R.), professeur à l'Université, docteur Honoris causa de l'Université de Paris, 5, rue Fusch, Liége (Belgique), 1931.

Wallis (T. E.), professeur au Collège of the Pharmaceutical Society of University, 78, Essex Road, Islington, Londres N. (Grande-Bretagne), 1947.

Wallner (R.), prof. honoraire, boulevard Estonia, Tallin, Reval (Estonie), 1929.

Wasicky (R.), professeur à l'Université, docteur Honoris causa de l'Université de Paris, MCAM, 600, rue Maranhao, Sao Paulo (Brésil), 1935.

Wattiez (N.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.

Weitzel (R.), membre de la Commission de la Pharmacopée Suisse, Lausanne (Suisse), 1947.

Wuyts (H.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.

Zuniga Sanchez Cerrudo (T.), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Pharmacie, Campoamor, 18, Madrid (Espagne), 1945.

Composition du Bureau

DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ACADÉMIE

DEPUIS 1803.

Années	PRÉSIDENTS (1)	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS (2)
1803	PARMENTIER.	DELUNEL.	Bouillon-Lagrange.	TRUSSON.
1804	PARMENTIER.	»	»	»
1805	VAUQUELIN.	»	»	»
1806	DESCEMET.	»	»	»
1807	PARMENTIER.	»	»	MORINGLANE.
1808	VAUQUELIN.	»	SUREAU.	»
1809	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1810	PARMENTIER.	LAUGIER.	»	»
1811	GUIART, père.	»	»	»
1812	BOUDET, oncle.	DEROSNE.	Cadet de Gassicourt.	»
1813	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1814	VAUQUELIN (3).	HENRI.	»	»
1815	DEROSNE.	?	»	»
1816	BOURIAT.	?	»	»
1817	»	?	ROBIQUET.	»
1818	CADET DE GASSICOURT.	PELLETIER.	»	»
1819	BOUILLON-LAGRANGE.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	LAUGIER.	BOUTRON.	»	»
1825	BOULLAY.	BLONDEAU.	HENRY.	»
1826	ROBIQUET.	ROBINET.	»	»
1827	PELLETIER.	GUIBOURT.	»	MARTIN.
1828	BOUDET, neveu.	BUSSY.	ROBIQUET.	»
1829	SERULLAS.	DUBLANC, jeune.	»	»
1830	VIREY.	SOUBEIRAN.	»	»
1831	LODIBERT.	HENRY, fils.	»	»
1832	ROBINET.	LE CANU.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau, il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866.......	RÉVEIL.
De 1866 à 1875...	BAUDRIMONT.
De 1876 à 1890...	F. WÜRTZ.
De 1891 à 1899...	SCHMIDT.
De 1899 à 1900...	SONNIÉ-MORET.
De 1901 à 1919...	GUINOCHET.
De 1920 à 1945...	BOURDIER.
Depuis 1945......	JANOT.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1833	BAJET.	CHEVALIER.	ROBIQUET.	MARTIN.
1834	CHÉREAU.	J. PELOUZE.	»	»
1835	REYMOND.	CAP.	»	»
1836	BUSSY.	F. BOUDET.	»	»
1837	DIZÉ.	VALLET.	»	»
1838	CAP.	DUBAIL.	»	»
1839	FAUCHÉ.	HOTTOT.	»	»
1840	SOUBEIRAN.	VÉE.	ROBIQUET. SOUBEIRAN.	TASSART.
1841	GUIBOURT.	QUÉVENNE.	SOUBEIRAN.	»
1842	PELOUZE.	DESMARET.	»	»
1843	BOUTRON-CHARLARD.	FOY.	»	»
1844	BONASTRE.	Bouchardat, père.	»	»
1845	FRÉMY, père.	MIALHE.	»	»
1846	VÉE.	BUIGNET.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	VÉRON.	»	»
1848	BOUTIGNY.	DESCHAMPS.	»	»
1849	BLONDEAU.	GRASSI.	»	»
1850	HOTTOT.	HURAUT.	»	»
1851	Félix BOUDET.	ROBIQUET, fils.	»	»
1852	VUAFLART.	MAYET, père.	»	»
1853	BOUCHARDAT. père.	DUCOM.	»	»
1854	CADET-GASSICOURT.	RÉVEIL.	»	»
1855	BUIGNET.	Paul BLONDEAU.	»	»
1856	DUBAIL.	LEFORT.	BUIGNET.	»
1857	SOUBEIRAN.	REGNAULD.	»	»
1858	CHATIN.	BAUDRIMONT.	»	»
1859	FOY.	HOTTOT. fils.	»	»
1860	DUBLANC.	Léon SOUBEIRAN.	»	»
1861	GOBLEY.	A. VÉE.	»	DESNOIX.
1862	POGGIALE.	LATOUR.	»	»
1863	SCHAEUFFÈLE, père.	LEBAIGUE.	»	»
1864	BOUDET. fils.	HÉBERT.	»	»
1865	ROBINET.	ROUSSIN.	»	»
1866	TASSART.	MARAIS.	»	»
1867	GUIBOURT.	ADRIAN.	»	»
1868	BUSSY.	ROUCHER.	»	»
1869	MAYET. père.	COULIER.	»	»
1870	MIALHE.	MÉHU.	»	»
1871	LEFORT.	MORTREUX.	»	»
1872	Stanislas MARTIN.	BOURGOIN.	»	»
1873	GRASSI.	P. VIGIER.	»	»
1874	REGNAULD.	DUQUESNEL.	»	»
1875	PLANCHON.	F. WÜRTZ.	»	»
1876	COULIER.	F. VIGIER.	BUIGNET PLANCHON.	» »
1877	MARAIS.	PETIT.	»	»
1878	MÉHU.	MARTY.	»	»
1879	BLONDEAU.	VIDAU.	»	»
1880	BOURGOIN.	GUICHARD.	»	»
1881	PETIT.	YVON.	»	»
1882	P. VIGIER.	DELPECH.	»	»
1883	JUNGFLEISCH.	PRUNIER.	»	»
1884	MARTY	BOYMOND.	»	»
1885	SARRADIN.	CHAMPIGNY.	»	»
1886	PRUNIER.	PORTES.	»	DREYER.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1887	Desnoix.	Paul-E. Thibault.	Planchon.	Dreyer.
1888	Delpech.	Schmidt.	»	»
1889	G. Bouchardat.	Grimbert.	»	»
1890	F. Vigier.	Bourquelot.	»	»
1891	Moissan.	Léger.	»	»
1892	Portes.	Leidié.	»	»
1893	Bürcker.	Béhal.	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	»
1895	Julliard.	Patein.	»	Leroy.
1896	Villiers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin.
1904	Landrin.	Lépinois.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»
1906	Crinon.	François.	»	»
1907	Viron.	Bougault.	»	»
1908	Schmidt.	Paul E. Thibault.	»	»
1909	Patein.	Carette.	»	»
1910	Paul-E. Thibault.	Dufau.	»	»
1911	Grimbert.	Gaillard.	»	»
1912	Prud'homme.	Hérissey.	»	»
1913	Moureu.	Dumesnil.	»	»
1914	Dumouthiers.	Leroux.	»	»
1915	Guerbet.	Pépin.	»	»
1916	Cousin.	Guérin.	»	»
1917	Georges.	Sommelet.	»	»
1918	Choay.	Tiffeneau.	»	»
1919	François.	Bourdier.	»	»
1920	Patrouillard.	Bernier.	»	»
1921	Bougault.	Huerre.	Grimbert.	Lesure.
1922	Lafay.	Damiens.	»	»
1923	Vaudin.	Ch. Lefebvre.	»	»
1924	Richaud.	Bridel.	»	»
1925	Hérissey.	Lantenois.	»	»
1926	Dufau.	R. Fabre.	»	»
1927	Gaillard.	Pénau.	»	»
1928	Dumesnil.	Fleury.	»	»
1929	Goris.	Laudat.	»	»
1930	C. Lefevre.	Bouvet.	»	»
1931	Fourneau.	Picon.	Bougault.	»
1932	Cordier.	O. Bailly.	»	»
1933	Sommelet.	Ch.-O. Guillaumin.	»	»
1934	H. Martin.	Weitz.	»	»
1935	Tiffeneau.	Bagros.	»	»
1936	Radais.	Mascré.	»	»
1937	Bourdier.	Aubry.	»	»
1938	Leroux.	Rothéa.	»	»
1939	Bernier.	F. Martin.	»	»
1940	E. André.	R. Lecoq.	»	F. Martin.
1941	Lesure.	Bruère.	»	»

Années	Présidents	Secrétaires annuels	Secrétaires généraux	Trésoriers
1942	Javillier.	A. Choay.	Bougault.	Lesure.
1943	Lantenois.	Lormand.	»	»
1944	Lebeau.	Cuny.	»	»
1945	Buisson.	Bedel.	»	»
1946	Damiens.	Lenoir.	»	»
1947	Pénau.	Courtois.	R. Fabre.	»
1948	Fleury.	Jarrousse.	»	Bouvet.
1949	Laudat.	Gautier.	»	»
1950	Souèges.	Gesteau.	»	Guerbet.
1951	Bouvet	Griffon	»	»

DÉCRET DU 5 SEPTEMBRE 1946
PORTANT MODIFICATION DU TITRE D'UNE ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Par décret en date du 5 septembre 1946 (Ministère de l'Intérieur), l'association reconnue d'utilité publique dite Société de Pharmacie de Paris, dont le siège est à Paris, a été autorisée à prendre le titre d'Académie de Pharmacie.

(*Journal officiel*, 7 septembre 1946, p. 7753).

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1952.

Président .... MM. M. Picon.

Vice-Président .... O. Bailly.

Secrétaire général .... R. Fabre.

Secrétaire annuel .... R. Joffard.

Trésorier .... A. Guerbet.

Archiviste .... M.-M. Janot.

SÉANCE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

tenue le 9 Janvier 1952

Compte rendu des travaux de l'Académie de Pharmacie pendant l'année 1951.

par M. H. GRIFFON, *Secrétaire annuel.*

Monsieur le Président,
Madame,
Messieurs,

Si, tout au long de l'année, le Secrétaire annuel a pour mission d'enregistrer dans le silence les diverses manifestations de la vie de l'Académie, il lui incombe, au terme de cette année, d'en faire le bilan sous forme d'un exposé verbal. C'est pour lui un agréable devoir qui permet à tous les Membres de l'Académie de se recueillir à nouveau à l'évocation des deuils, de se réjouir des événements heureux et de mesurer l'importance de l'effort scientifique de notre Compagnie et de sa contribution au développement du prestige et du rôle de la profession pharmaceutique.

L'Académie a perdu en 1951 deux Membres Résidants : M. ROTHÉA et M. LAURENT-GÉRARD ; un Membre Honoraire dont l'œuvre est universellement connue, M. Emile PERROT. Qu'il nous soit permis de saluer à nouveau pieusement leur mémoire.

Nous nous souviendrons également de huit Membres Correspondants Nationaux : MM. DENIGÈS, YDRAC, SAINT-SERNIN, BRACHIN, RAQUET, MASSOL, MALMÉJAC et GUERBET et d'un Correspondant étranger, M. de MYTTENAERE, également disparus.

Nous avons eu la joie, au cours de cette année, d'accueillir de nouveaux Collègues :

— comme Membres Résidants : MM. Péronnet, David, Morette, Lagarce, Mlle Lambin, 1re femme admise au sein de l'Académie, M. Chaigneau ;

— en qualité de Correspondants Nationaux : MM. Balansard, de Marseille, Danet, de Saint-Brieuc, Dehay, de Lille, Leulier, de Reims, Meunier, de Lyon, Morand, de Toulon, Paul, de Versailles, Vitte, de Bordeaux. M. Rodillon, Correspondant National, a donné sa démission ;

— comme Membres Correspondants étrangers : MM. Büchi, de Zurich, Garrido, de Lima, Hampshire, de Londres, et Pratesi, de Pavie.

MM. Aubry, Mascré, Lecoq et Coutière, élus il y a 25 ans Membres Résidants, sont passés à l'honorariat.

L'Académie a été honorée tout particulièrement dans la personne de plusieurs de ses Membres qui ont été l'objet de distinctions particulièrement méritées.

M. Albert Buisson, Membre de l'Institut, a été élu Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

M. M. Javillier, Membre de l'Institut, a été nommé Président de l'Académie des Sciences.

A l'Académie de Médecine, M. Fleury a été élu Membre Titulaire, M. Astruc, Membre non Résidant, MM. Leulier, de Lyon, et Charnot, de Rabat, Membres Correspondants Nationaux.

En ce qui concerne les décorations :

Dans l'Ordre de la Légion d'Honneur : M. G. Bertrand a été promu Grand Officier, MM. Astruc, Bougault et Fabre, Commandeurs, MM. Cheymol et Rimattei, Officiers, MM. Bernier, Bouillot, Cormier, Valette ont été nommés Chevaliers.

Dans l'Ordre de la Santé Publique : MM. G. Bertrand et Lebeau ont été promus Commandeurs, M. Vigneron a été nommé Chevalier.

Dans l'Ordre de l'Instruction Publique : MM. Bourgeois et Lecoq furent promus Officiers, MM. Bouvet, Bruneau, Cuny, Pénau, Quevauviller, nommés Officiers d'Académie.

M. Fabre a reçu la médaille d'or du Service de Santé Militaire, M. Perdrigeat, celle de vermeil du Service de Santé de la Marine.

Des distinctions étrangères sont venues également souligner l'activité dans le domaine international de plusieurs de nos Membres :

M. FABRE a été nommé Commandeur de la Couronne Royale de Belgique, ainsi que Membre Honoraire étranger de l'Académie Royale de Médecine de Belgique.

M. VALETTE a été nommé Professeur Honoris Causa de l'Université de Bogota et Membre Correspondant de l'Académie de Médecine de cette ville et de celle de Medellin.

M. TRUHAUT a été nommé Fellow of Public Health Service et Membre de l'American Cancer Prevention Committee.

M. DELABY, qui assume les fonctions délicates et écrasantes de Secrétaire Général de l'Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée, a été l'un des plus importants animateurs du XII[e] Congrès de l'Union qui a réuni plus de 16.000 chimistes, ce qui ne s'était pas encore réalisé. Au cours de ce Congrès, MM. COURTOIS et TRUHAUT ont participé respectivement aux travaux des Commissions de Nomenclature de Chimie biologique et de Toxicologie. A la suite de cette manifestation, M. DELABY a fait une tournée de conférences dans diverses Universités du Canada et des Etats-Unis et y a recueilli un succès bien mérité.

Au cours de l'année, plusieurs Membres de l'Académie ont représenté celle-ci dans des manifestations scientifiques à l'étranger et en France.

MM. GUILLOT, SCHUSTER et TRUHAUT ont participé au Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences qui s'est tenu à Tunis et où ils ont présenté des rapports.

M. JANOT a fait des conférences aux Universités de Madrid et de Barcelone, et M. VALETTE aux Universités de Colombie et du Vénézuela.

M. GUILLOT participa et présenta une adresse de l'Académie au II[e] Congrès Panaméricain de Pharmacie tenu à Lima.

M. le Président BOUVET a représenté l'Académie au Cinquantenaire de la Société de Pathologie Comparée, ainsi qu'au XXIV[e] Congrès International de Chimie Industrielle.

L'Académie a été représentée également à la séance inaugurale de la Société Française de Phytopharmacie et de Phytiatrie par M. FABRE, Vice-Président de cette Société, et MM. JOFFARD, LAGARCE, TRUHAUT, VALETTE et WEITZ.

M. le Président BOUVET et plusieurs Membres de l'Académie ont assisté à l'inaguration du monument Pelletier et Caventou, le 2 mars 1951.

Il n'est pas sans intérêt de mentionner que plusieurs Membres de l'Académie, soit à l'occasion de missions de représentation de celle-ci, soit à titre personnel, ont porté au delà de nos frontières le renom de la Pharmacie Française.

M. le Doyen FABRE, notre éminent Secrétaire Général, que l'un de mes prédécesseurs avait qualifié de « Doyen itinérant », puis de « Secrétaire Général itinérant », a continué son œuvre d'Ambassadeur de la Science et de la Pharmacie Françaises. Le Gouvernement a, comme vous le savez, heureusement récompensé d'une manière concrète son activité dont l'importance a par ailleurs été soulignée tout récemment par M. le Président de la République en personne à l'occasion des réceptions de Nouvel An à l'Elysée.

M. FABRE a porté ses pas, au cours de l'année écoulée, en Syrie et au Liban où il a présidé des séances d'examens et prononcé plusieurs conférences, contribuant ainsi à assurer la continuité de la présence spirituelle de la France en Proche-Orient. En sa qualité de Président de la Section Scientifique de la Fédération Internationale Pharmaceutique, il a participé à la XIVe Assemblée de cette Fédération qui s'est tenue à Rome au mois de septembre et au cours de laquelle il a présenté un rapport sur la Phytopharmacie. MM. DOMANGE, PREVET et HAZARD y ont traité respectivement de questions sur les spécialités pharmaceutiques, l'industrie pharmaceutique française, les doses toxiques et médicamenteuses.

M. COURTOIS a fait une conférence au Centre Biochimique de l'Université de Gand ; puis, délégué par l'Ordre des Pharmaciens et sous l'égide du Comité Franco-Britannique, il a présenté, en anglais, une conférence sur l'organisation de la Pharmacie et des études pharmaceutiques dans les Etablissements d'Enseignement Pharmaceutique de Londres, Nottingham, Glasgow et Manchester. Lors du Congrès de l'Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée, il a présenté une conférence au cours des réunions organisées pour la célébration du 75e anniversaire de la fondation de l'American Chemical Society.

M. GUILLOT a prononcé une conférence à l'Université de Turin.

En retour de cette activité internationale de l'Académie ou de ses Membres, nous avons reçu des adresses de diverses Universités étrangères ou groupements professionnels pharmaceutiques.

M. le Doyen Mario TAVEIRA, de l'Université du Brésil, à l'occasion de la présentation à l'une de nos séances d'un travail important sur la vitamine K dans l'hypertension artérielle, a apporté deux adresses, l'une de l'Académie Nationale de Pharmacie du Brésil, l'autre de l'Association Brésilienne des Pharmaciens.

M. ZUNIGA, Membre correspondant étranger de l'Académie de Pharmacie, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale de Pharmacie de Madrid, nous a fait parvenir une notice consacrée à l'œuvre de notre regretté Collègue E. FOURNEAU et à la séance tenue à la mémoire de ce savant.

L'Académie a reçu encore des adresses de M. Cornelio TADDEI, Président de la Fédération des Associations des Pharmaciens du Brésil, de M. Raoul VOTTA, Président de l'Union Pharmaceutique de Sao-Paulo, ainsi que des Pharmaciens Suisses et Italiens.

Deux séances, tenues au cours de l'année écoulée, méritent d'être particulièrement soulignées en raison de leur éclat :

C'est, d'abord, la Séance Publique Annuelle du 3 janvier 1951, au cours de laquelle MM. SOUÈGES et BOUVET, ancien et nouveau Présidents, ont prononcé des allocutions très applaudies, et M. HÉRISSEY une évocation émouvante du savant Pharmacien que fut Emile BOURQUELOT.

C'est, ensuite, dans le cadre des Journées Pharmaceutiques Françaises, la Séance Solennelle qu'a tenue l'Académie, le 10 octobre, en présence de M. le Ministre de la Santé Publique et au cours de laquelle M. PRATESI, Doyen de l'Université de Pavie, fit une conférence intitulée : *Un essai pour la détermination de la configuration des bases optiquement actives possédant un centre d'asymétrie* », et M. LESPAGNOL, de Lille, un exposé magistral traitant des « *Recherches de Chimiothérapie antimicrobienne groupées autour de quelques conceptions et hypothèses fondamentales* ».

Il n'est pas sans intérêt de souligner en outre la participation aux Journées Pharmaceutiques Françaises de plusieurs Membres de l'Académie, tout particulièrement de MM. BOUVET, BEDEL, CHARONNAT, DOMANGE, GUILLOT, JANOT, TRUHAUT, LACHAUX, VIGNERON, LAGARCE, CORMIER.

J'en arrive aux travaux proprement dits de l'Académie qui comprennent des communications d'ouvrages et de films, des communications scientifiques, des rapports spéciaux du Comité secret.

Plusieurs ouvrages furent présentés en séance. Ce sont :

— La 4e édition de « Pour comprendre la chimie moderne » par M. CATTELAIN ;

— Les statuts et règlements des Apothicaires, par M. PREVET ;

— Les volumes I, II et III de la collection intitulée « Substances naturelles de synthèse » par son directeur et principal auteur, M. VELLUZ ;

— Le Guide des travaux pratiques de Physique, œuvre de M. CORRIEZ, par M. GUILLOT.

Enfin, le 1er volume de la Pharmacopée Internationale par M. HAZARD qui expose que cette Pharmacopée, éditée en anglais et en français par l'Organisation Mondiale de la Santé, n'est pas destinée à se substituer aux Pharmacopées nationales existantes, mais à devenir le Codex des pays qui n'en ont pas. Il convient de souligner l'importance de la contribution que M. HAZARD a apportée, au nom de la France, à la réalisation de cette œuvre.

A propos d'ouvrages, on ne saurait omettre de mentionner que le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens a offert un exemplaire de la nouvelle édition de la Pharmacopée française à notre Compagnie.

Des présentations de films ont pu être réalisées dans les meilleures conditions grâce au nouvel aménagement de la Salle des Actes qui en permet l'obscurcissement total.

MM. VALETTE et QUEVAUVILLER ont commenté des films particulièrement suggestifs : le 1er sur l'essai biologique des médicaments antiépileptiques, le 2e sur les techniques d'essai biologique des curarisants.

M. PÉNAU nous a donné la primeur d'un film de long métrage sur la fabrication de la pénicilline qui montre l'importance de la place qu'a prise l'industrie pharmaceutique française dans le domaine de la fabrication des antibiotiques.

On ne peut que souhaiter la généralisation de telles présentations, aussi bien que l'emploi de projections, qui a été mis à profit d'ailleurs par plusieurs Membres, pour illustrer la présentation de leurs travaux.

En ce qui concerne les communications, elles sont au nombre d'une cinquantaine et témoignent dans ce domaine d'une activité au moins égale à celle de l'année précédente. Elles ont trait, comme de coutume, à des recherches intéressant toutes les sciences pharmaceutiques. Le classement que j'en présente ne saurait être considéré que comme relatif en raison de la diversité des aspects présentés par plusieurs d'entre elles.

En Pharmacie, M. CHARONNAT a présenté la suite des recherches qu'il a poursuivies avec M. LECHAT sur la préparation des solutés apyrogènes en montrant notamment la pluralité des pyrogènes, certains pryogènes n'étant détruits que par hydrolyse alcaline.

MM. CHARONNAT et LECHAT ont, par ailleurs, montré que la plupart des accidents observés à la suite d'injections intraveineuses, et notamment les chocs produits par celles de gluconate de calcium, sont dus à la présence de pyrogènes.

M. Charonnat a, d'autre part, poursuivi des recherches sur l'altération des médicaments dans les solutés injectables, de chlorure de sodium, et de glucose tout particulièrement, et a montré que le mécanisme des transformations observées sous l'action de la stérilisation et de la conservation à la température ordinaire est encore mal connu.

M. Courtois a exposé les résultats des recherches de Mlle Valentino relatives à l'action de la pepsine sur les enzymes de la pancréatine et leur protection qui est possible par le gluten.

En Chimie Végétale, M. Hérissey a étudié avec M. Dillemann l'hybride × *Pyronia Veitchii* A. Guillaumin, qui est un hybride sexuel entre le Poirier et le Cognassier, renferment des quantités extrêmement faibles d'arbutoside, hérité de l'un de ses générateurs, le Poirier.

M. Paris a indiqué la composition chimique du tégument séminal et du péricarpe du Marron d'Inde (*Æsculus Hippocastanum* L.) dont il a extrait respectivement une catéchine et une leucoanthocyanine qui sont des dépresseurs de l'intestin isolé.

M. Paris a étudié, en outre, les pigments jaunes des fleurs d'Ajonc (*Ulex europaeus* L.) dont il a extrait d'une part des caroténoïdes, d'autre part des pigments flavoniques, l'ulexoside et l'ulexflavone, peu actifs physiologiquement.

En Matière Médicale, M. Paris a continué avec Mme Moyse-Mignon les travaux qu'il a entrepris sur les Fagara africains, et a donné les résultats obtenus pour *Fagara macrophylla* de la Côte d'Ivoire au triple point de vue botanique, chimique et pharmacodynamique.

M. Paris et Mme Moyse-Mignon ont également étudié la composition chimique et l'action physiologique des feuilles de Baobab (*Adansonia digitata*) dont il ont extrait un pigment flavonique et un mucilage.

En collaboration avec Mlle Vavasseur, M. Paris a encore présenté des observations à propos de l'essai physiologique de l'Aconit (*Aconitum Napellus* L.), et préconise l'essai physiologique sur la Souris en opérant par rapport à une aconitine standard.

M. Danzel a fait parvenir à l'Académie une étude phytopharmaceutique sur la Ryanie (*Ryania speciosa* L. Flacourtiacées) dont l'activité insecticide indiscutable est particulièrement intéressante.

En Technique Bactériologique, M. Desbordes a fait part de ses recherches sur la labilité de l'acido-alcoolo-résistance de quelques Mycobactéries et montré qu'on peut facilement agir sur le

phénomène tinctorial de ces germes, ce qui présente un intérêt pratique.

En Chimie Analytique et Contrôle des Médicaments, M. R. Henry a proposé l'utilisation de I^{131} pour le titrage des préparations d'hormones thyréotropes.

M. Cheymol a fait part à l'Académie de diverses observations intitulées « Hormone corticotrope et principes post-hypophysaires » faites à la suite d'accidents causés par l'injection d'A.C.T.H. et qui le conduisent à proposer un titrage limite en principes actifs de la post-hypophyse dans les préparations commerciales d'hormone corticotrope hypophysaire.

M. Charonnat a exposé avec M. Fabiani des recherches sur les critères de pureté à exiger des A.C.T.H. commerciaux qui avaient fait l'objet d'un pli cacheté déposé le 5 septembre 1951, dont il a demandé l'ouverture.

MM. Charonnat et Fabiani ont souligné, en outre, l'intérêt de l'utilisation de l'acide ascorbique comme substance étalon en titrimétrie.

En Pharmacodynamie, M. Fabre, Mlle M.-T. Regnier et M. Grasset ont poursuivi leurs recherches sur l'importance relative des voies sanguine et lymphatique pour l'absorption des substances médicamenteuses et toxiques, en étudiant dans une 7e communication le cas du phénobarbital.

M. Lapp a poursuivi ses recherches sur l'accumulation et l'élimination des médicaments à hémikrèse brève, notamment les antibiotiques comme la streptomycine, le P.A.S. dont l'emploi médical exige des injections répétées.

M. Valette présenta un travail de MM. Dastugue, Brun et Mlle Mombelet sur l'essence de térébenthine en tant qu'agent de pénétration tissulaire qui s'intègre dans le cadre de ses recherches sur la pénétration des médicaments à travers le tégument.

MM. Quevauviller, Chabrier, Mlle Nachmias et M. Maillard ont présenté les résultats de leurs travaux sur la structure chimique et l'activité antibactérienne *in vitro* dans la série des esters de l'acide dithiocarbamique-N-disubstitué ; cette activité dépendant des radicaux utilisés.

M. Quevauviller a exposé par ailleurs une technique simplifiée très séduisante, pour comparer l'activité des anesthésiques locaux sur le nerf isolé.

MM. Grégoire, Girard et Barbaud ont effectué des recherches expérimentales sur les antisolaires, ce qui les a conduit à établir les critères à exiger de ces produits et à proposer un certain nombre de substances après essai *in vitro* et sur l'Homme.

M. Jarrousse et Mlle M.-T. Regnier ont préparé et séparé les isomères optiques du diméthyl aminoéthoxy-p-tolyl-phénylméthane dont ils ont étudié la toxicité et les effets antihistaminiques.

MM. Canals, Marignan et Mlle Cordier ont étudié d'une part l'assimilation du calcium par l'emploi de Ca^{45} administré sous forme de gluconate par voie orale et rectale, cette dernière voie donnant les meilleurs résultats ; d'autre part l'action de quelques adjuvants, notamment les sucres, sur l'assimilation des médicaments phosphorés, le tissu osseux bénéficiant de la présence du glucose en particulier chez les jeunes.

M. Cheymol, au nom de MM. Hazard, Cheymol, Chabrier, Mlle Gay et M. Muller, a exposé une contribution à l'étude des propriétés pharmacologiques du groupement β-hydroxy-éthyl-carbamyl qui doit conduire à l'obtention de nouveaux anesthésiques locaux de la classe de la procaïne.

M. Cheymol, en collaboration avec M. Thuillier, a indiqué, par ailleurs, que l'action histaminogène des curares naturels et de synthèse peut être retardée ou atténuée par administration préalable de prométhazine.

M. Lecoq, avec M. Chauchard et Mme Mazoué, a donné les résultats de l'application du test des injections décalées à l'étude des effets des substances acidosiques et alcalosiques sur les diverses vitamines, cette étude constituant une contribution à l'étude du rôle très important des vitamines dans l'équilibre acido-basique de l'organisme.

MM. Guillot et Hesse ont étudié le mécanisme des chocs provoqués par l'injection de certains précipités cristallins dans l'appareil circulatoire ; ils ont montré que l'agressivité du sulfate de baryum signalée par A. Lumière ne semble attribuable ni à sa composition chimique, ni à sa forme cristalline, ni à sa charge électrique superficielle.

M. Velluz a présenté un mémoire de MM. Jequier, Peterfalvi et Plotka relatif à des données pharmacologiques tirées de la comparaison du digitoxoside et du gitoxoside purs, qui doivent notamment améliorer la précision du titrage biologique des préparations de digitale.

Enfin, M. Kempis Vidal Beretervide, de Montevideo, a fait parvenir une note sur l'action paralysante des synapses de la diméthoxyméthyl-furanochromone, action qui peut contribuer à expliquer l'action thérapeutique de ce composé.

En Chimie Organique, MM. Roche, Lissitzky, Mme O. Michel et M. R. Michel ont présenté une étude sur l'ioduration de l'histidine et de la tyrosine au moyen de l'iode radioactif I^{131}.

M. Janot a poursuivi, avec MM. Goutarel et Friedrich, ses

travaux sur la constitution de la gelsémicine qu'il considère, en première approximation, comme une oxynorhydrogelsémine.

Avec M. Goutarel et Mlle Massonneau, il a obtenu des résultats encourageants sur la détermination de la structure de la corynanthéidine.

M. Blanc a communiqué à l'Académie une préparation de la sulfanilamidoantipyrine et de quelques dérivés.

En Chimie Biologique, M. Cattelain a poursuivi des travaux qui appartiennent à l'histoire de la Science. Il a précisé notamment l'origine de quelques réactions classiques utilisées pour la caractérisation des protides et des pigments sanguins dans les liquides organiques. Il a rappelé, en outre, à propos du bicentenaire de Descroizilles, inventeur de la volumétrie, les particularités d'une expertise chimique au XVIIIe siècle, celle des cidres falsifiés du Pays d'Auge au cours de laquelle Lavoisier et Descroizilles jouèrent un rôle important.

M. Ardry a présenté, en son nom et en celui de M. Storck un microdosage colorimétrique de l'hémoglobine extrêmement sensible.

M. Griffon a présenté une note de M. Storck relative à l'utilisation du principe du précédent travail qui a permis l'établissement d'un microdosage peroxydasique du cuivre susceptible d'applications en Biologie et en Bromatologie.

M. Péronnet a établi et mis au point, en collaboration avec M. Hugonnet, une nouvelle méthode colorimétrique de dosage du glucose dans les liquides biologiques, d'exécution simple et rapide, pouvant rendre des services dans les déterminations d'urgence.

En Toxicologie, M. Fabre, en collaboration avec MM. Truhaut et Chéramy, a établi une technique permettant le dosage simultané de l'alcool éthylique et de l'éther (oxyde d'éthyle) dans les atmosphères et les milieux biologiques (sang, tissus, etc...).

M. Fabre, avec MM. Truhaut et Berrod, a présenté, en outre, une nouvelle méthode de dosage de l'oxyde de carbone dans le sang très pratique car elle évite les appréciations compliquées des gaz du sang et ne nécessite que quelques cm^3 de prélèvement.

M. Griffon a exposé, en son nom et en celui de M. Barbaud, une méthode utilisable en toxicologie pour la détection de l'arsenic dans les cheveux par l'étude de la radioactivité provoquée *in situ* de cet élément. Cette méthode ne nécessite pas la destruction ou la dénaturation des cheveux ; elle est susceptible de servir à l'étude des questions relatives à l'imprégnation arsenicale et à la fixation de la date d'absorption du toxique dans les empoisonnements arsenicaux.

En Parasitologie et Hygiène Alimentaire, M. G. FLEURY, d'Arcachon, a présenté un travail effectué avec la collaboration de MM. LUBET et LE DANTEC sur le *Mytilicola intestinalis* Steuer. Ces auteurs ont donné d'intéressantes précisions sur ce parasite du genre *Mytilus*, qui est particulièrement destructeur de la moule hollandaise vraisemblablement non adaptée.

A la suite des communications, je pense qu'il n'est pas inutile de mentionner que l'Académie a reçu, au cours de l'année 1951, 11 plis cachetés portant les noms de MM. DELABY, QUEVAUVILLER, ARON, GRUMBACH, DAMIENS, CHARONNAT, FABIANI, GRIFFON, BARBAUD, TSATSAS, ROLLAND, VIEILLEFOSSE et DAVID. Il y a là, à n'en pas douter, en potentiel, une longue série d'intéressantes communications réservées pour l'avenir. Le fait d'instituer notre Compagnie gardienne de ces plis, en nombre croissant, témoigne du fait que la consécration de l'Académie de Pharmacie est de plus en plus recherchée.

Enfin, l'Académie s'est réunie à plusieurs reprises en Comités Secrets au cours desquels diverses questions d'ordre professionnel ou déontologique ont été évoquées, notamment par MM. LECOQ et PÉNAU. M. FLEURY, comme au cours des années précédentes, a présidé la Commission chargée, à la demande du Ministère de la Santé Publique, d'examiner les dossiers de postulants à la direction d'un Laboratoire d'analyses médicales.

Tels sont, aussi résumés que possible, les divers aspects que présentèrent, au cours de l'année 1951, l'activité et les travaux de notre Compagnie.

Ce résumé montre éloquemment, sans qu'il soit besoin d'autre commentaire, qu'elle suit sans à-coup, d'une manière prestigieuse, la voie initialement ouverte par le grand PARMENTIER.

Il m'aura permis, Messieurs, quant à moi, de vous exprimer ma gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant aux fonctions de Secrétaire annuel, grâce auxquelles, en enregistrant vos travaux, puis, au terme de mon mandat, en mesurant le chemin parcouru, je puis témoigner de ce que l'Académie de Pharmacie assume avec un éclat de plus en plus vif son rôle de conseiller scientifique de la Pharmacie française.

Allocution de M. M. Bouvet,

Président sortant.

Mes Chers Collègues,

Avant de passer le flambeau, avec la mélancolie et les regrets que je ne cherche pas à dissimuler, je voudrais vous remercier encore une fois pour l'honneur que vous m'avez fait en me désignant pour un poste de choix, vous féliciter ensuite pour la belle tenue de vos séances, et pour la haute valeur scientifique des communications présentées cette année devant l'Académie.

La lecture que vient de nous faire notre dévoué Secrétaire annuel, est, à elle seule, suffisante pour montrer l'intérêt de ces travaux, d'où le retentissement qu'ils ont eu dans le monde scientifique. Et c'est avec le plus vif plaisir, quelque orgueil même, que j'ai entendu nos Confrères étrangers, en Suisse comme en Italie, faire les plus vifs éloges de notre Compagnie.

Je m'empresse aussi de remercier tous mes Collègues du Bureau. Ils ont grandement facilité ma tâche. Mon vieil ami Fabre sait d'ailleurs que je reste tout dévoué à l'œuvre admirable de propagande qu'il a entreprise, et qui donne de si brillants résultats.

Je voudrais aussi, avant de quitter ce fauteuil, compléter, sur un seul point, mon allocution de l'an dernier qui m'a valu un gros courrier et un certain nombre de discussions animées.

Le problème du rôle scientifique des Pharmaciens d'Officine reste, en effet, d'une brûlante activité, et l'un de ceux-ci m'a écrit notamment :

« L'évolution rapide de la thérapeutique a bouleversé, en une génération, la pratique de la Pharmacie. Le Pharmacien détaillant est devenu le distributeur ponctuel et compétent des hormones, des vitamines et des antibiotiques, alors qu'il était autrefois le consciencieux fabricant des pilules et des suppositoires. La grande majorité des médicaments qu'il délivre était inconnue quand il a fait ses études. Il n'a pu se tenir au courant des nouvelles acquisitions scientifiques que par la publicité médicale et les journaux professionnels. On peut regretter qu'il n'existe pas de publication officielle (le Bulletin du Conseil de l'Ordre, par exemple) qui, avec le concours de la Faculté et de l'Académie de Pharmacie, pourrait fournir une documentation complète

et désintéressée sur les problèmes de la thérapeutique, année par année ».

Vous savez que le problème est à l'étude, et ceci dans plusieurs directions. Il n'est d'ailleurs pas facile à résoudre. La sélection des produits à étudier est délicate ; les frais d'impression et de papier augmentent de façon vertigineuse ; les frais d'envoi deviennent prohibitifs. J'espère cependant que ce problème sera mis au point en cette année 1952, dans des conditions satisfaisantes d'unité, de technicité, de rapidité et de prix.

Il me reste, mes Chers Collègues, à vous présenter des vœux pour l'an 1952, vœux de santé pour vous et vos chères familles, vœux de prospérité pour des affaires souvent lourdes à gérer, vœux aussi pour la Pharmacie qui, grâce aux efforts de tous, pourra passer une fois de plus le cap d'heures difficiles, vœux enfin pour notre Compagnie qui connaîtra, j'en suis certain, des jours fastes sous la conduite de son brillant état-major fixe, et de mes bons Amis Picon et Bailly que j'invite à occuper, le premier le fauteuil de Président, le second le fauteuil de Vice-Président, tandis que mon Collègue au Conseil de l'Ordre, Joffard occupera celui de Secrétaire annuel.

Allocution de M. M. Picon,

Président pour 1952.

Mes Chers Confrères,

C'est par un vote massif que vous désignez votre Bureau pour chaque nouvelle année. Il est bien évident que cela signifie d'abord votre reconnaissance envers les Membres permanents de ce Bureau et je trouve logique que les premières paroles que j'ai à prononcer, en prenant le fauteuil de la Présidence, soient des remerciements, adressés en votre nom à tous, à notre Secrétaire général, notre Trésorier et notre Archiviste pour le dévouement et la compétence qu'ils manifestent dans la conduite de notre Académie.

En ce qui concerne la désignation de votre Président, c'est là une prérogative de l'ancienneté, mais il y a aussi une marque de grande confiance de votre part qui m'inspire un sentiment de profonde reconnaissance à votre égard. Ce grand honneur que vous m'attribuez ne présentera pour moi aucun risque, car les devoirs que j'aurai à remplir me seront, en effet, rappelés à l'occasion par notre Secrétaire général et je sais que vous jugerez toujours mes actes avec la plus grande bienveillance. Je vous en remercie à l'avance.

Le sujet, intéressant notre profession, sur lequel je vous exprimerai aujourd'hui quelques impressions personnelles est, en réalité, celui qui vous a été déjà exposé si brillamment, il y a deux ans, par notre Confrère, le Professeur Souèges. Il s'agit de la recherche scientifique, cette question qui correspond généralement à l'activité majeure des Professeurs de nos Facultés et pour laquelle vous manifestez un si vif intérêt qui se traduit par le nombre considérable de vos communications lors de nos séances mensuelles.

M. Souèges, avec éloquence, nous a montré, par de nombreux exemples tirés du passé, l'intérêt de cette recherche et il a su nous faire partager son amour pour les travaux scientifiques. Tout ce que je pourrais ajouter dans cette voie serait superflu. Je vous demanderai donc de me suivre pour examiner un autre aspect de ce problème primordial pour l'avenir de notre profession.

Je sais que vous voudrez bien tenir compte seulement de ma bonne volonté, car je voudrais parler de l'avenir de la recherche

scientifique, et je ne pourrai évidemment qu'effleurer cette question.

Si j'ai pensé à ce sujet, c'est qu'il me paraît être le problème le plus important à envisager.

Considérons, en effet, les études pharmaceutiques actuelles. Il est indéniable que les connaissances que nos jeunes Pharmaciens acquièrent dans nos Facultés sont généralement très satisfaisantes et qu'elles correspondent à la culture générale scientifique que la Nation peut exiger de ceux auxquels elle concède un diplôme, c'est-à-dire un privilège. L'enseignement pharmaceutique va même plus loin actuellement ; des Certificats d'Etudes Supérieures permettent aux jeunes Pharmaciens de compléter leurs connaissances dans diverses disciplines, ce qui les rend particulièrement aptes à diriger des laboratoires, par exemple, de Chimie biologique, Bactériologie, Sérologie, Hématologie, Parasitologie, Pharmacodynamie, Pharmacie Industrielle, Spécialités pharmaceutiques, Optique, Phytopharmacie. Ces créations, relativement récentes, de Certificats d'Etudes connaissent un grand succès. La valeur scientifique de nos licenciés s'est élevée et le nombre de ceux qui se consacrent à ces divers laboratoires a très notablement augmenté.

Il est juste de remarquer que les Pharmaciens de générations plus anciennes parvenaient à des situations analogues, mais l'organisation de ces nouveaux enseignements a permis de réaliser une amplification très notable des mêmes résultats avec des efforts nettement moindres pour les jeunes.

A côté de ce tableau que j'estime très satisfaisant, il y a malheureusement lieu de constater que la recherche scientifique, non seulement n'a pas bénéficié d'une progression et d'avantages analogues, mais qu'elle a même souffert de ce nouvel état de choses. Nos jeunes licenciés, armés pour travailler dans les laboratoires d'analyses, ne sentent plus la nécessité de faire des thèses de doctorat et le nombre de ces dernières s'affaiblit très dangereusement. Ici-même, l'un de nos Confrères attirait, il y a quelques mois, notre attention sur la difficulté très grande que les laboratoires industriels de recherches éprouvent maintenant pour trouver des collaborateurs capables. Nous voici donc arrivés devant un nouveau problème à résoudre : maintenir chez les Pharmaciens le goût des recherches et surtout leur donner les moyens de se consacrer à ces nobles travaux. Je suis malheureusement un très mauvais psychologue pour vous exposer cette question qui me paraît être avant tout, d'ordre moral puis intellectuel.

Qu'est-ce qu'un chercheur ? C'est celui qui a pour tâche de trouver. En Science, on cherche une parcelle de vérité, sinon de réalité. Or, la recherche de la vérité n'a jamais été, jusqu'à présent, la préoccupation majeure de l'humanité, et voilà déjà notre

homme de science rejeté un peu à l'écart du monde ordinaire. On disait, il y a quelques lustres, qu'il s'enfermait dans sa tour d'ivoire. Il aurait aujourd'hui du mal à la construire, mais il vit un peu replié sur ses idées et ce sont sans doute ses propres rêves qui l'isolent de la masse des humains.

Mais, si vous le voulez, considérons d'abord notre novice s'initiant aux travaux de recherches et la complexité des qualités qu'il doit acquérir. Il n'y a sans doute pas d'apprentissage plus long que celui du métier de chercheur ; peut-on même dire qu'il ait un terme ? puisque l'on apprend toujours. Les facultés physiologiques de l'individu doivent tout d'abord se plier au rythme même des expériences à effectuer. Certaines de celles-ci sont, avant tout, faites de dextérité ; d'autres sont le fruit d'une très longue patience. Dans tous ces cas, le tempérament doit s'adapter à ce rythme voulu par la matière. Il est même nécessaire d'apprendre à ne pas casser un matériel devenu trop coûteux. La rédaction complète des observations est primordiale. Au début, elle correspond, pour certains, à une difficulté réelle. Il faut ensuite acquérir les qualités d'un bon analyste. Un exemple très classique permet de connaître la tâche à accomplir. Demandez donc à votre apprenti savant de faire un dosage d'acide sulfurique par pesée à l'état de sulfate de baryum et d'acquérir une bonne précision, avec des différences dans les dosages ne dépassant pas 4 pour 1000. Il n'y arrivera qu'en réalisant les meilleures conditions pour la prise d'essai, la précipitation, la filtration, le lavage, le séchage, la calcination et la pesée. Chaque opération doit être minutieusement examinée. Finalement, ayant obtenu cette précision fixée qui ne correspond qu'à une moyenne des erreurs dites expérimentales, que doit-il conclure ? Cette erreur exprime-t-elle la différence avec la valeur exacte ? Hélas, rien ne le prouve et notre jeune savant se rend compte que l'estimation de telles erreurs n'est souvent qu'un trompe-l'œil. Le voilà assailli par le doute. C'est là l'esquisse de la métamorphose intellectuelle qu'il doit subir. Il lui faut obtenir la précision, il ne doit envisager que ce qui est exact. Heureusement pour lui, il possède des atouts majeurs. Il est du pays de DESCARTES et il a subi, au début de ses études pharmaceutiques, une contrainte qui l'a, pendant le stage, obligé à tout observer, même des caractères parfois fugaces, comme les couleurs, les odeurs.

Cependant, je considère que les jeunes qui, souvent en vertu de la loi du moindre effort, ont acquis un baccalauréat de Philosophie, sont loin de posséder un atout majeur dans la recherche scientifique.

Etre du pays de DESCARTES, cela veut dire que vos études secondaires ont été basées sur un raisonnement rigoureux. Elles représentent votre instruction. Mais, pour le savant, le raisonnement cartésien devient une façon de travailler, sinon de vivre.

C'est ainsi qu'il réalise l'éducation de la pensée. C'est cette évolution intellectuelle qui, plus tard, procure sans doute au chercheur les satisfactions les plus grandes et les plus pures. Je considère même comme un grand malheur pour l'homme de ne pouvoir réaliser cette évolution dans le domaine de la vie courante. L'histoire contemporaine montre, il me semble, avec évidence que la mise en faveur des slogans pour la conduite du monde n'aboutit qu'à une lamentable régression.

Lorsque le chercheur, par ses facultés plus ou moins rapides d'adaptation, a acquis ces précieuses qualités, il peut songer à travailler utilement, mais il se trouve alors en un tête à tête redoutable avec la matière. Un exemple m'a réellement frappé dans ma carrière professorale. J'enseignais la Physique et je m'intéressais aux phénomènes de surface. Je cherchais à assimiler avec la rigueur désirable la manifestation la plus simple de ces forces, la question de la tension superficielle qui maintient l'équilibre à la surface des liquides. Je remarquais alors qu'il existait plus de vingt méthodes différentes de mesure de cette force, mais que toutes, évidemment, exigeaient l'emploi d'un appareil avec lequel le liquide était ou avait été en contact. Que signifiaient donc de telles mesures ? Mettaient-elles en évidence la tension superficielle d'un liquide à l'état de liberté ou la force d'adhésion entre le liquide et l'appareil de mesure ? Je me rappelle que ce doute fut pour moi angoissant. Finalement, j'admis la seule raison qui a permis aux physiciens de conclure que l'on obtenait bien une valeur de la tension superficielle. Toutes les méthodes conduisent, en effet, à des résultats voisins les uns des autres. Il ne s'agit donc pas de forces d'adhésion qui varieraient avec les appareils utilisés.

Voici donc notre chercheur en face des différents facteurs parfois inconnus agissant dans les réactions. C'est qu'en effet, après avoir assimilé le métier d'analyste, il lui faut apprendre celui qui correspond à la synthèse. Le problème devient alors encore plus vaste, mais il est trop compliqué pour que je puisse prétendre l'examiner. Je me bornerai à citer deux points extrêmement importants dans ce domaine.

La synthèse réclame généralement chez celui qui l'entreprend une culture générale approfondie et nous constatons à nouveau que le Pharmacien se trouvera, à ce point de vue, placé dans une situation assez favorable. La synthèse exige encore que les conditions expérimentales soient toujours minutieusement déterminées. Elle impose comme principe fondamental de ne faire varier qu'un seul facteur de l'expérience à la fois.

J'ai tenté, mes chers Confrères, de décrire quelques-unes des qualités nécessaires au chercheur, mais je me rends bien compte que vous les connaissez déjà. Je n'ai donc cherché qu'à vous rappeler combien l'éducation d'un savant est délicate et compliquée,

ceci dans le but de vous demander s'il ne vous paraît pas nécessaire de réaliser, pour cette question si importante, une organisation ayant quelque ressemblance avec celle adoptée pour les Certificats d'Etudes Supérieures, et qui, je le crois, a merveilleusement réussi.

Nos jeunes manifestent, en effet, une très grande confiance dans l'utilité de ces études complémentaires, certainement parce qu'il s'agit là de connaissances devenues nécessaires pour eux, mais aussi parce qu'ils sont en présence d'une organisation bien définie, avec un programme délimité aboutissant à un diplôme. Ils ont ainsi une impression, juste du reste, de sécurité. Je pense qu'il serait important qu'une organisation soit aussi créée pour apporter aux chercheurs, avec un programme et un diplôme, la même impression de sécurité et surtout les mêmes facilités pour leur formation et leur éducation intellectuelle. Je ne crois pas que le système actuel de répartition, je dirai même d'isolement du jeune chercheur dans un laboratoire de recherches soit parfait. La Faculté de Paris a déjà tenté de grouper les jeunes, en particulier au moyen de conférences exposant théoriquement et pratiquement les moyens les plus modernes que la Chimie physique met à la disposition des chercheurs. Mais il ne s'agit pas là d'une véritable organisation d'enseignement.

Je n'ai pas la compétence pour parler en détail de celle-ci, mais qu'il me soit permis de signaler que la nécessité d'organismes de recherches s'est fait sentir dans de nombreux domaines scientifiques. La plus récente affirmation de ce fait consiste en la création d'un enseignement pour les chercheurs de l'Energie intra-atomique qui vient d'être incorporée dans le dernier plan quinquennal élaboré par le Commissariat de cette Energie.

Le Centre National de la recherche scientifique organise également des conférences pour ses jeunes stagiaires, mais elles sont purement techniques. D'autre part, les origines de ces chercheurs sont si diverses que le problème d'un enseignement commun paraît insoluble.

Enfin, les Instituts de recherches nettement spécialisées ne correspondent pas à l'organisation souhaitable pour nous. Ils envisagent spécialement des réalisations techniques alors que nous cherchons, avant tout, une action éducative.

Je pense que ce qui présente le plus d'intérêt pour notre profession c'est d'utiliser au maximum l'étendue de la culture scientifique générale des pharmaciens, la tendance de ceux-ci à l'observation, leurs abondantes connaissances pratiques, ceci pour constituer une très nombreuse phalange de chercheurs et de savants. Je répéterai encore qu'au pays de DESCARTES cela me paraît aisé.

Puisque je n'exprime ici que des opinions personnelles, qu'il me soit encore permis d'indiquer quelques-unes de mes préfé-

rences. C'est d'abord que la spécialisation soit effectuée aussi tardivement que possible, que les sciences générales, soit physiques, soit naturelles, constituent l'ossature fondamentale et le développement principal de telles études. Nos jeunes pourront ainsi briller, comme l'ont fait certains de leurs devanciers, même en dehors des sciences pharmaceutiques.

Mes chers Confrères, je vous remercie bien vivement pour toute votre attention car, sans doute, avec raison, vous pourrez m'accuser de n'avoir fait qu'un voyage au pays des illusions. J'ai certes votre assentiment sur l'importance capitale de l'avenir de notre recherche et je tenais à vous signaler les difficultés réelles que les jeunes rencontrent pour se consacrer à cette tâche que vous appréciez tant. C'est le seul résultat que je cherchais à obtenir.

Il est peut-être exact aussi de dire que ce problème de l'extension de la recherche ne correspond pas à une possibilité de notre profession. A ce point de vue toutefois, ce n'est pas moi qui vous répondrai. Je m'efface devant plusieurs de nos grands hommes qui ont toujours cru que le terme impossible est un mot incapable de traduire ce qui est français.

Je continuerai donc à faire mon beau rêve et à souhaiter qu'un mécène et puissant organisateur s'intéresse à ce problème qui me paraît capital.

ÉLOGE DE CHARLES TANRET

(1847-1917)

par M. Marcel Delépine.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Mes chers Confrères,

Notre Secrétaire Général m'a demandé de vous parler de Charles TANRET. J'ai accédé sans aucune hésitation à son désir, puisque cela me permet de rendre un hommage renouvelé à l'un de nos Confrères pharmaciens dont le mérite n'a pas souvent été égalé, si peu égalé que je crois évoquer devant vous une espèce ancestrale, fossile, pour ainsi dire, car je doute fort que l'on retrouve dans les futures couches pharmaceutiques un praticien tel que TANRET. Si j'ai si facilement obtempéré au désir de notre Secrétaire général, c'est aussi parce que c'est pour moi, une occasion solennelle de commémorer la mémoire d'un ami, d'un bienfaiteur, en même temps que celle d'un grand savant. Et aussi, je peux bien l'avouer, parce qu'en 1917, j'avais tenu à écrire dans le *Bulletin des Sciences pharmacologiques* une biographie assez poussée de celui qui venait de nous quitter, donc un travail en quelque sorte tout préparé. Je m'excuse auprès de ceux qui ont déjà lu cette biographie, mais comme il y a 35 ans de cela, certains l'ont-ils peut-être oubliée. Vous m'excuserez aussi, si je rappelle trop de souvenirs personnels. Le premier remonte à 1889, donc à 61 ans passés. Comme beaucoup de provinciaux, j'étais allé à l'Exposition universelle dont on parlait tant, ne fût-ce que pour voir la Tour Eiffel. Mais j'étais déjà stagiaire depuis 2 ans et, naturellement, je visitai la section pharmaceutique. J'y vis la vitrine des produits de TANRET et l'admirai. Il ne s'agit nullement d'une impression rapportée après coup. J'ai voulu voir si d'autres témoins n'avaient pas eu le même sentiment et je l'ai retrouvé dans un livre de notre bibliothèque, intitulé : Promenade d'un médecin à travers l'exposition. (Souvenir de 1889), par le Dr Georges CRONIGNEM. « C'est ainsi », raconte-t-il, à propos de section pharmaceutique, « que nous avons admiré (pour ne citer que celles qui ont le plus frappé notre atten-

tion) les vitrines de ... et l'exposition si intéressante et si personnelle des découvertes de M. TANRET ».

Appréciation bien légitime. La vitrine de TANRET était si impressionnante par la nature et la beauté des produits exposés qu'il fut classé le premier par le Jury international des récompenses et reçut à cette occasion la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Cette distinction honorifique fut la seule qu'au cours de son existence il voulut accepter. Lors du cinquantenaire de la Société Chimique de France en 1907, il fut proposé pour la rosette d'Officier, mais il déclina l'offre en mettant en avant les noms de quelques-uns de ses collègues et amis. Ici, nous entrons dans un domaine spécial, le caractère de TANRET. Lorsque j'étais au Collège, je me rappelle que le professeur de français nous donna un jour un style dont le sujet était : « La Bruyère a écrit : Un caractère bien fade est de n'en avoir aucun. Qu'en pensez-vous ? ». S'il n'y avait eu au temps de La Bruyère que des gens comme TANRET, ce style ennuyeux nous eut été certainement évité, car TANRET avait du caractère et comment ! Je m'excuse si je m'appesantis un peu à cet égard ; mais je ne crois pas offenser la mémoire de TANRET en vous narrant ce que j'ai pu connaître de son tempérament.

La première fois que je vis TANRET à distance, ce fut au banquet de l'Internat, probablement en 1894. Ami de CHAMPIGNY, alors trésorier de l'Association des Internes en Pharmacie, il était à ses côtés à la table présidentielle et nous, les jeunes, nous apprenions à connaître les sommités qui nous faisaient l'honneur de se souvenir de leur passé.

Enfin lorsque j'étais devenu membre de la Société Chimique de Paris en 1894, je vis TANRET nous faire ses communications. Ce fut l'année où il découvrit la picéine et la glucosane. TANRET, avec d'autres personnalités, WYROUBOFF, RIBAN, Armand GAUTIER, HANRIOT, GRIMAUX, MAQUENNE, les frères COMBES, Gustave ANDRÉ, FRIEDEL, ADAM, BÉCHAMP, MOISSAN, ENGEL, VERNEUIL, MAUMENÉ, etc..., se plaçait à la droite du bureau, dans le renfoncement où les jeunes pouvaient contempler ce vénérable aréopage d'anciens ; le siège de la Société était alors 44, rue de Rennes ; BÉHAL, comme secrétaire général, trônait au bureau présidentiel.

Plus tard, lorsque je fus préparateur de BERTHELOT en 1895, un de mes premiers soins fut, en quelque sorte, d'inspecter toutes les armoires et ce fut ainsi que je trouvais un certain nombre de produits de TANRET dont celui-ci avait fait hommage au Maître ; d'où un rappel de cette éminente figure. Ultérieurement, je lui fus présenté par Gustave ANDRÉ, non sans avoir eu un prélude avertisseur de son caractère. TANRET, en 1897, était président de la Société Chimique. J'entends encore un jour Gus-

tave ANDRÉ, ami de longue date de TANRET, nous dire, non sans ironie : « Nous venons d'avoir une séance plutôt mouvementée au Conseil de la Société ; mon ami TANRET est vraiment d'un caractère peu commode ; comme on dit vulgairement, c'est un bâton de poulailler qu'on ne sait par quel bout prendre ». En fait, il s'agissait de véhémentes discussions sur une proposition de TANRET de limiter les dépenses du Bulletin de la Société, en restreignant la longueur des articles, voire le nombre des pages accordées annuellement à un auteur, etc... Il n'y a réellement rien de nouveau ici-bas, le même problème étant à l'heure actuelle le souci des périodiques.

Le plus inattendu, ce fut la suite donnée à cette polémique, lorsqu'au mois de janvier eurent lieu les élections du Conseil ; pour la première fois, je crois, TANRET, président sortant, ne fut pas réélu membre, une cabale s'étant montée contre lui, car on avait exploité le mécontentement créé par ses tendances de restriction. Peu après d'ailleurs, de nouveaux statuts furent établis ; de droit, les anciens présidents furent du Conseil à vie, pour éviter le renouvellement de tels incidents.

Je dois me hâter de dire que TANRET n'en voulut aucunement à la Société et réciproquement ; il en était membre depuis 1880 et même membre à vie. Comme par le passé, il en fréquenta assiduement les séances et les manifestations ; il était un des orateurs les plus écoutés. C'est là qu'il venait en termes expressifs, justes, non apprêtés, exposer ses remarquables travaux ; on attendait toujours de lui quelques beaux cristaux de corps rarissimes ou extraits de mélanges invraisemblables (1).

Je laisse ici cette première disgression qui vous démontre que TANRET n'avait pas le caractère fade dont parle La Bruyère. L'incident que je rapporte n'eut lieu que parce que TANRET était convaincu d'avoir raison, d'être du côté de la vérité et peut-être ne se trompait-il pas. Je reviendrai sur d'autres traits au fur et à mesure de sa biographie, non sans rappeler dès maintenant celui qui a fixé ma reconnaissance envers lui et créé les liens d'amitié dont il m'a honoré jusqu'à la fin de ses jours.

Ami de Gustave ANDRÉ, le collaborateur éminent de BERTHELOT, TANRET aimait volontiers venir passer un moment au laboratoire du Collège de France, y bavarder, dirais-je, et chacun de nous, préparateur ou élèves, pouvions assister aux entretiens, sans aucune gêne. J'ai eu le plaisir d'être de ceux-là. TANRET, aimant les pharmaciens, par principe, s'intéressa à ma personne et c'est sans doute le motif pour lequel, lors de sa présidence, il me proposa pour le prix biennal LE BLANC de la Société Chimique. HANRIOT, un des vice-présidents, proposait Alexandre

(1) M. DELÉPINE a montré à l'assistance quelques échantillons des préparations de TANRET.

Hébert, à titre d'ailleurs mérité. Mais Tanret n'était pas homme à lâcher son idée : il proposa tout simplement de doubler le prix en en versant l'équivalent de sa propre bourse et d'attribuer une récompense à chacun. Ce qui fut accepté. Je suis un peu confus de parler de cet évènement, mais la distinction dont je fus l'objet m'émut beaucoup. Elle fortifiait ma confiance dans l'avenir, d'après les jugements d'hommes éminents comme ceux dont j'énonçais les noms tout-à-l'heure.

Ceci dit, j'en viens à la biographie de Tanret proprement dite.

Charles Tanret naquit le 10 août 1847 à Joinville, en Haute-Marne, sur les confins de la Champagne et de la Lorraine. Fils d'un petit commerçant, il fit ses études classiques à Langres et en conserva une forte empreinte. Une rencontre fortuite avec un pharmacien de sa ville natale, décida le jeune bachelier vers la profession pharmaceutique et il entra comme stagiaire chez M. Antoine, vieux pharmacien fort instruit, mais passant ses après-midi à la pêche ou dans des promenades au grand air, ce qui laissait au jeune élève beaucoup d'initiative dans la maison. Si le maître aimait à inculquer à l'élève le goût des herborisations, ses absences permettaient à celui-ci de se lancer hardiment dans les préparations chimiques les plus délicates et d'y prendre goût.

Venu à Paris pour ses études, il se présenta en 1868 au concours de l'Internat en pharmacie des Hôpitaux et fut reçu.

Mais quand la guerre éclata, Tanret donna sa démission d'interne pour faire le coup de feu contre l'envahisseur ; il fit la campagne comme chasseur à pied sous les murs de Paris assiégé. La guerre finie, il dut concourir à nouveau pour reconquérir son titre d'interne. Il était alors à l'Hôpital des Cliniques.

En s'enrôlant, Tanret répétait à 55 ans d'intervalle le geste de Caventou. Celui-ci, lors du retour de l'Empereur de l'Ile d'Elbe, ne peut réprimer l'élan de son patriotisme. Interne, il démissionna pour concourir de nouveau après la chute définitive de l'Empire.

Et puisque me voici sur le terrain des sentiments patriotiques de Tanret, permettez-moi d'ajouter que le temps n'émoussa jamais l'ardeur de ceux de sa jeunesse. Né sur les marches de cet Est si souvent foulé par l'ennemi, il détestait les Allemands et traduisait ses sentiments non en paroles, mais en actes ; il n'achetait rien d'allemand, si c'était possible, au point d'exiger de ses fournisseurs la garantie que le chloroforme, nécessaire pourtant au traitement de ses alcaloïdes, ne venait pas d'Allemagne. Il ne voulut jamais être membre de la Société Chimique allemande, bien qu'il en achetât les publications pour se tenir au courant.

On comprend ainsi combien ce bon Français dût souffrir de la guerre de 1914. A la déclaration de guerre, il abandonna complètement ses travaux et se mit en devoir de dépouiller son labo-

ratoire de tout ce qui pouvait être utile à nos soldats. Il confia au Conseil des Inventions un procédé d'imperméabilisation des tissus et quand, en avril 1915, les Allemands inaugurèrent l'abominable emploi des nappes de gaz asphyxiants, il expédia généreusement aux armées des milliers de paquets de coton « antichlore » qu'il confectionnait et empaquetait avec le concours de sa fille ; sa formule fut employée assez longtemps avant l'adoption des masques.

La protection de nos soldats contre les gaz asphyxiants le hantait et il s'en inquiétait. Lorsque je lui rendis visite, pendant sa maladie le samedi 21 juillet 1917, non seulement il m'en parla, mais encore, le lundi 23 juillet, il m'écrivait à ce sujet pour me développer ses idées et ses projets sur une soupape qui eût rendu le port du masque moins pénible. C'était la semaine où il mourut. Il n'eut pas le bonheur d'assister au triomphe de nos armes. C'eût été pourtant une récompense bien méritée ! (1).

Mais je reviens à notre étudiant. Il n'est pas certain qu'il fut très assidu à tous les cours de l'Ecole. Par contre, il suivait avec enthousiasme ceux de Balard et de Berthelot au Collège de France ; son admiration pour Berthelot était des plus vives et son rêve eût été d'entrer dans son laboratoire, mais sans fortune, il se décida à s'installer à Troyes où il fonda une petite officine, rue Thiers.

Il n'avait pas quitté l'Ecole sans donner cours à ses penchants pour la chimie. Au lieu de la synthèse, il présenta, ce qui n'était pas obligatoire, une thèse sur l'Albumine, pour la recherche de laquelle il préconisait un nouveau réactif, extrêmement sensible, l'iodomercurate de potassium en solution acétique. Ce réactif porte toujours son nom, mais non sans avoir été démarqué ailleurs. D'où de beaux élans de protestation auprès de certains journaux médicaux qui le lui ramenaient sous l'étiquette allemande. Il critiqua vivement l'engouement qui sévit à un moment donné pour la chimie allemande. Il n'y eût pas que son réactif qui changeât de nom ; il avait vu son ergotinine, sa pelletiérine, décorées de nouveaux noms ; il y eût même jusqu'à la 9e édition de la pharmacopée des Etats-Unis qui avait changé le nom de la pelletiérine. On pense bien que Tanret, qui était la loyauté même, n'entendait pas se laisser dépouiller de ce qu'il considérait comme son œuvre et chaque fois il n'hésita pas à protester par écrit.

Lui-même nous a dit qu'après tout, sa clientèle de Troyes, clairsemée, lui laissait des loisirs. Il en profita pour lire à fond la collection des *Annales de Chimie et de Physique et les Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*. Et le voilà de se mettre à l'ouvrage. L'extraction des principes immédiats des végétaux le

(1) Nous reproduisons à la suite du discours (p. 52) la photocopie de cette lettre émouvante.

tentait. Dès 1875, il isolait l'ergotinine cristallisée dans l'ergot de seigle, malgré la faiblesse des rendements et le prix de la matière première. En 1878, il isolait les alcaloïdes du grenadier ; il fut assez heureux pour rencontrer des médecins des Hôpitaux qui voulurent bien essayer ces nouveautés et en confirmer l'activité thérapeutique. Heureusement, car leur préparation absorbait toutes les ressources de l'officine. D'autant plus que non content de les isoler, TANRET venait à Paris au laboratoire de BERTHELOT pour les analyser : voyages et séjour étaient onéreux.

L'originalité et l'importance de ces découvertes attirèrent l'attention de l'Académie des Sciences. En 1879, elle attribua à leur auteur le prix BARBIER (de la section de médecine et de chirurgie), prix fondé « pour celui qui fera une découverte précieuse pour la science chirurgicale, médicale, pharmaceutique, et dans la botanique ayant rapport à l'art de guérir ». TANRET n'avait alors que 32 ans.

Ce succès suscita chez lui, qui s'y trouvait d'ailleurs poussé par les médecins qui avaient essayé ses produits, l'ambition d'affronter des horizons plus vastes que ceux de sa province ; en 1879, il quittait son officine pour installer à Paris, rue Denfert-Rochereau, un laboratoire où il préparait le matin dans des percolateurs de cuivre les alcaloïdes qui le faisaient vivre ; l'après-midi, il allait au Collège de France dans le laboratoire de BERTHELOT où il faisait ses analyses. C'est à cette époque qu'il contracta des amitiés fidèles qui devaient l'accompagner dans tout le cours de son existence. A cette époque aussi, il collabora avec VILLIERS pour un travail sur l'inosite des feuilles de noyer.

L'année suivante en 1880, il se rendit de nouveau acquéreur d'une pharmacie sise au coin de la rue de Sèze et du Boulevard de la Madeleine. Malgré l'exiguité des locaux, dans un sous-sol obscur, puis dans une petite cuisine grande comme un compartiment de chemin de fer, il poursuivait ses travaux n'aimant guère être dérangé par les clients.

Une fois même, comme nous l'a raconté Gustave ANDRÉ, il leur causa une sérieuse émotion ; des bouteilles à champagne contenant de l'ammoniaque qu'il chauffait avec du glucose explosèrent avec grand fracas à leur grand effroi ; le savant faillit même y perdre la vue. De cette officine sortit non seulement la découverte de bases azotées résultant de cette réaction, mais encore celle de nombre d'autres : waldivine, convallamarine, vincétoxine, terpinol, sels doubles de caféine.

Ceci nous mène à 1886, où enfin, après 13 ans de pharmacie de détail dont il nous a laissé le souvenir dans un petit opuscule destiné à ses amis et que possède la bibliothèque de notre Faculté, il céda son officine pour créer un laboratoire. Il s'établit rue d'Alger, dans des locaux dont l'exiguïté étonnait ses visiteurs. C'est là que je lui rendis visite pour la première fois : il était en

train de répartir lui-même en de petits flacons une de ses spécialités, tout juste aidé par un collaborateur qui ne semblait pas de première jeunesse.

C'est à l'époque de ce changement, en 1886, que se rapporte encore un évènement marquant de son caractère. Sous la pression de quelques conseils amis, il se laissa induire à tenter une candidature à l'Académie de Médecine dans la section de pharmacie. Muni d'un exposé de travaux assez copieux, sans doute celui de ses treize ans de pharmacie qui avait été imprimé en 1885, il s'astreignit à de rares visites. On lui avait promis de ne pas le mettre en queue de liste, sous le prétexte qu'il était le dernier venu. Promesse illusoire. En se reportant à l'élection (succession de Baudrimont), on trouve le classement suivant :

1re ligne : Prunier ;
2e ligne : Chatin Joannès ;
3e ligne : Marty ;
4e ligne : Chastaing, Petit, Tanret.

Résultat de l'élection sur 74 votants, Chatin 51 voix, Prunier 21, Marty 1, Tanret 1.

Ce n'est pas tant le fait d'avoir eu une seule voix, sans doute celle de son conseiller, qui contraria Tanret, mais celui d'avoir vu instaurer une 4e ligne, puis procéder à ce rituel classement ex-æquo et par ordre alphabétique qui mettait le T au bout de la liste. Tanret pensait tout de même ne pas être le sixième par ordre de mérite.

Mais ce ne fut pas tout. Dans une visite subséquente chez un de nos grands pontifes de la médecine traitante, Tanret s'était informé de la raison du piteux résultat de l'élection. « Vous comprenez, lui fut-il répondu, c'est un peu délicat à vous dire, mais, enfin, vous tenez boutique ». Même de longues années après, Tanret rappelait volontiers cet incident : « Eh quoi, avait-il rétorqué, suffoqué de tant de pharisaïsme, ce ne sont donc pas des boutiques que vos cabinets ? Le client en sort-il donc sans payer ? L'honnêteté de ma boutique n'a rien à envier à celle de vos cabinets, soyez-en assuré ». Il jura que l'Académie de Médecine ne verrait plus jamais ses sollicitations et il tint parole.

J'ignore quels en furent les motifs, mais Tanret se souciait assez peu de l'honneur d'être en permanence de telle ou telle société, à part la Société Chimique de France, où d'ailleurs, le recrutement n'a rien à voir avec les Sociétés à élections. Lors même qu'elles auraient pu lui servir de tremplin, il les quittait s'il le jugeait ainsi ; sa loyauté et sa franchise lui interdisaient les accomodements et les concessions qui sont nécessaires à leur harmonie, même dans les Sociétés Savantes. C'est ainsi que pendant bien des années, il avait fait part de ses découvertes pharmaceutiques et thérapeutiques à la Société de Thérapeutique

dont il devint membre le 8 juin 1881, mais il ne figurait plus sur la liste du 31 décembre de 1888, bien qu'on eût augmenté le nombre des pharmaciens. Dans notre propre Société de Pharmacie, membre correspondant dès 1876, alors qu'il était encore à Troyes, élu membre résidant le 4 mai 1881, lors de sa venue à Paris, il avait disparu de la liste des membres publiée en 1885.

Si Tanret n'avait pu maîtriser son indignation lorsqu'on lui avait opposé sa boutique, c'est qu'il pensait à quelques ancêtres illustres qui avaient aussi tenu boutique, comme Vauquelin, Pelletier, Caventou dont le renom pouvait rivaliser avec ceux des plus grands médecins. C'est surtout parce qu'il aimait notre profession et qu'il lui avait été pénible de constater dans des milieux dont l'élévation sociale aurait dû affiner le jugement, le manque de discernement des services rendus à la science par les pharmaciens. Mais il ne fermait pas les yeux sur les mauvaises tendances de certains confrères. En janvier 1917, lors d'une visite à l'Ecole il m'exposait combien lui semblaient répréhensibles certaines charlatanesques réclames pharmaceutiques des journaux quotidiens ; il ne comprenait pas que l'Ecole de Pharmacie, la Société de Pharmacie, l'Académie de Médecine, le Gouvernement ne missent un frein au flot de cupidité des exploiteurs de la crédulité et de l'ignorance publiques. A cette époque, journalistes, administrateurs de journaux plus ou moins doublés de politiciens, eussent été bien difficiles à dénoncer comme malfaisants, sans risques pour un critique isolé. Aujourd'hui, le vœu de Tanret a été exaucé.

Il lui paraissait peu digne que l'on pût s'enrichir du fait d'une réclame bien tournée, sans avoir apporté réellement une contribution au progrès scientifique ou technique de la profession.

Quant à lui, le succès mérité de l'Exposition de 1889, ne fit que le stimuler au point qu'en 1895, l'Académie des Sciences le récompensa à nouveau en lui attribuant le prix Jecker en entier. Pour faire saisir, sans plus, la valeur des travaux de Tanret, il suffira de rappeler la conclusion du rapporteur du prix :

« Par ses recherches, M. Tanret s'est placé au rang des maîtres de l'analyse immédiate. Il a su créer des méthodes nouvelles et apporter dans tout ce qu'il a publié une habileté expérimentale de premier ordre, avec la rigueur dans la découverte des faits et la précision dans leur exposé ».

Le rapport soulignait que ces recherches avaient été poursuivies en dehors des ressources des laboratoires de l'Enseignement. Ajoutons : et par lui seul, lui seul assumant toute la besogne scientifique et la marche technique de sa maison.

Cette belle récompense du prix Jecker a été longtemps considérée comme la plus belle que l'Académie pût décerner à un chimiste organicien. Elle fut pour le récipiendaire l'occasion d'un geste d'une rare générosité. Le souvenir des moments difficiles

de sa jeunesse, une fois le succès venu, ne s'est présenté à lui, dans la gloire réelle de cette distinction, que pour lui conseiller d'épargner à d'autres des heures pénibles. Il versa intégralement le montant de son prix (6000 frs, soit 1.200.000 à 1.500.000 frs de maintenant) à la Société de secours des amis des sciences ; cette Société reçut bien des fois d'autres générosités de sa part. Ceci nous laisse à penser tout le bien que cet homme a dû répandre autour de lui.

En 1900, un deuil cruel vint le frapper ; il perdit la compagne tant aimée qui, depuis 1873, l'avait toujours soutenu et encouragé. Lui qui n'avait jamais cherché que les joies de la famille et de l'intimité fut tellement brisé que ses amis le crurent perdu pour la Science. Soutenu par son amour du travail, par sa foi chrétienne et l'amour de ses enfants, il surmonta cette rude épreuve. Non seulement il reprit le chemin du laboratoire, mais encore il y élabora des recherches de plus en plus élégantes et fouillées, sur les sucres de la manne, des crosnes, sur la multi-rotations des sucres, etc... qui venaient s'ajouter à tous ceux que la rue d'Alger avait vu naître ; glucosides, sucres, dérivés azotés du térébenthène, ergostérine, hydrates de carbone des céréales, du topinambour, etc...

En 1907, Tanret quitta la rue d'Alger pour aller rue du Commandant-Rivière. En passant sur d'autres recherches, notons que c'est là qu'il découvrit dans l'ergot de seigle l'ergothionéine et la fongistérine pour s'occuper encore des amidons.

Ce fut la dernière étape de ce vaillant chercheur. La guerre l'y trouva en 1914. Demeuré seul avec sa fille dans une maison que la mobilisation avait rendue déserte, il ne resta pourtant pas inerte et son patriotisme lui suggéra les initiatives dont nous avons déjà parlé. Mais sa robuste santé, en avril 1916, subit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter à l'âge de 70 ans. La veille de sa mort, il voulut encore aller revoir le laboratoire qui avait été toute la raison de son existence. Il s'éteignit dans les bras de sa fille le 29 juillet 1917. Il avait accompli plus que sa tâche ici-bas.

Telle fut la vie de cet illustre praticien. Elle s'écoula dans la constance du travail, sans but immédiat de lucre, sans ambition ; les quelques honneurs qui lui furent octroyés, lui arrivèrent sans aucune sollicitation de sa part.

Tanret était d'une rare modestie que mon ami Valeur et moi-même eûmes l'occasion de mettre à l'épreuve. En 1904, ses amis et collègues pensèrent qu'il eût été légitime, au quarantième anniversaire de sa première note à l'Académie des Sciences, de lui offrir au cours d'une fête aussi intime qu'il l'aurait voulu, un souvenir témoignant de leur estime et de leur admiration. Ambassadeurs de cette mission, imaginant qu'en faisant valoir tout le réconfort que la profession pharmaceutique eût tiré de cet

hommage rendu à l'un de ses maîtres, nous devions réussir, nous ne pûmes cependant modifier la décision de TANRET de ne se prêter à aucune manifestation de ce genre. La guerre survint et ajourna toute nouvelle tentative.

TANRET laissait après lui un fils et une fille. Celle-ci fut l'ange gardien de la maison. Quant au fils, Georges, il devait suivre les traces paternelles ; bien que docteur en médecine, il fut un chimistes éminent. Débutant avec son père par un travail sur la xanthorhamnine et la rhamninase, Georges TANRET se distingua par des recherches qui ne le cédaient aux premières en rien pour la finesse et la précision. Il suffira de rappeler les nouveautés qu'il apporta sur la gentiane déjà si étudiée par d'éminents observateurs, sur le melézitose, le turanose, le stachyose, sur les pelletiérines, sur la galégine extrait du galéga, sur les glucosides du laurier-rose, sur l'ergostérol irradié et ses effets toxiques (ceci avec SIMONNET), sur les stérols de la levure (avec notre confrère PENAU), etc... Il disparut malheureusement jeune. Son fils Pierre est aujourd'hui un de nos médecins des Hôpitaux de Paris les plus distingués, collaborateur du Professeur BINET.

Je pourrais m'arrêter, mais la page est trop belle pour que je ne tente pas, au risque de vous lasser, une analyse, si sommaire soit-elle, de l'œuvre de Charles TANRET.

On peut la répartir sous trois chefs : pharmacie médicale et galénique ; extraction de principes immédiats, matières sucrées. Mais à chaque instant on y reconnaît des contacts plus ou moins étroits avec la pharmacie, car ils ont eu le plus souvent comme point de départ des substances d'origine ou d'usage pharmaceutique.

On en trouve la publication dans le Bulletin général de Thérapeutique médicale et chirurgicale, le Journal de Pharmacie et de Chimie, les Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, les Annales de Chimie et de Physique, le Bulletin de la Société Chimique, l'Union pharmaceutique, le Bulletin des Sciences pharmacologiques. La copie de TANRET était accueillie partout avec empressement.

Les recherches de chimie médicale ne se bornèrent pas au réactif acétoiodomercurique ; c'est à TANRET qu'on doit l'emploi du nitrate acide de mercure pour la défécation des urines trop faiblement sucrées pour réduire nettement la liqueur de Fehling.

Comme recherches pharmaceutiques, bien qu'il y en ait plus d'une dizaine, nous retiendrons surtout la solubilisation de la caféine par les sels de sodium de quelques acides aromatiques, dont le plus simple est le benzoate. Cette solubilisation ne fut pas un effet du hasard, mais le résultat de lectures sur la composition du café. PAYEN avait montré que l'on pouvait extraire du café une combinaison cristallisée de caféine et de chlorogénate de potassium très soluble dans l'eau. Le chlorogénate de potas-

sium étant relativement difficile à isoler et l'acide chlorogénique s'étant révélé comme proche des acides aromatiques, TANRET eut l'idée de lui substituer un de ceux-ci.

Découvreur de principes actifs, TANRET avait proposé de remplacer certains compositions galéniques alors sans titrage officiel, par des préparations mieux définies. Ceci pour remédier aux variations considérables constatées dans certains médicaments. Il citait à cet égard des teneurs en alcaloïdes allant de 1 à 16 p. 100 dans les extraits de quinquina de son temps et il estimait qu'une uniformisation était désirable.

Le premier travail chimique de TANRET de 1874, a trait à la décomposition du chloral par le permanganate de potassium ; il se dégage de l'oxyde de carbone, réaction retrouvée autrement, bien plus tard par COTTON, puis DESGREZ.

Peu de temps après, par un mémoire consacré à la préparation de la digitaline cristallisée, TANRET abordait ce chapitre si important de la pharmacie chimique : l'extraction des principes immédiats.

En 1875, il découvrit l'ergotinine, alcaloïde cristallisé du seigle ergoté ; dans des publications nombreuses, il en a défini la préparation, les propriétés chimiques et l'emploi thérapeutique. Trente ans plus tard, il en corrigea la formule. Il eut à plusieurs reprises à se débattre pour en faire connaître la nature spécifique et la valeur thérapeutique. La préparation de l'ergotinine ne fut inscrite dans le formulaire officiel qu'au supplément de 1894.

L'ergot de seigle a encore appelé l'attention de TANRET à maintes reprises. En 1889, il a montré que la substance cristallisée que l'on avait retirée et considérée jusque-là comme de la cholestérine était un corps nouveau, différent à la fois de la cholestérine animale et de ses isomères végétaux : l'ergostérine ; ultérieurement en 1908, en poussant plus loin l'analyse ; il trouva que l'ergostérine était accompagnée d'une autre substance de la même famille, plus soluble : la fongistérine. L'année suivante, il extrayait du seigle ergoté encore une base nouvelle, l'ergothionéine, qui offrait la singularité d'être à la fois sulfurée, oxygénée et azotée ; la séparation de tous ces corps nouveaux dans un produit aussi travaillé que l'a été le seigle ergoté, et dont les autres chimistes ne sortaient généralement que des substances amorphes, met en lumière toute l'habileté de TANRET. Enfin, en 1914, et ce fut sa dernière communication à la Société Chimique, il donnait le moyen d'extraire la choline du seigle ergoté, en passant par l'iodure au lieu du chlorure.

On conçoit que ces travaux aient retenu l'attention. Pour seule preuve, je rapporterai que BARGER, le célèbre chimiste pharmacien d'Edimbourg, ayant publié une monographie de l'ergot de seigle, la fit précéder d'une dédicace à Charles TANRET. Enfin,

est-il utile de rappeler le rôle extraordinaire qu'a joué l'ergostérine dans la chimie des vitamines D ?

Après avoir isolé le principe actif de l'ergot, TANRET a extrait celui du grenadier et doté la thérapeutique d'un deuxième médicament de haute importance. Plus exactement, ce sont les principes du grenadier qu'il faut dire, car l'auteur découvrit quatre alcaloïdes d'un coup : la pelletiérine, l'isopelletiérine, la pseudopelletiérine et la méthylpelletiérine ; les deux premiers seulement sont tænicides. Tous ces corps ont été minutieusement examinés, ainsi que leurs principaux sels. La préparation des alcaloïdes du grenadier a été inscrite au Codex en 1884 ; TANRET donna, en outre, les conseils pratiques pour leur administration sous forme de tannate.

Le nom de pelletiérine fut choisi non seulement en l'honneur de PELLETIER, le pharmacien qui avait tant contribué à l'histoire des alcaloïdes, mais encore pour éviter l'emploi des mots granatine et punicine qui avaient été déjà donnés à une matière sucrée et à une matière résineuse du grenadier.

L'origine des alcaloïdes dans les végétaux a suscité à TANRET quelques essais originaux. Ayant observé qu'un contact prolongé de nombreuses essences avec l'ammoniaque donnait nettement naissance à des alcaloïdes, il se demanda si d'autres corps ne produiraient pas la même réaction, et, à cet effet, il fit réagir la glucose sur l'ammoniaque à 100° ; il obtint ainsi deux alcaloïdes volatils, l'un bouillant à 136°, de composition $C_6H_8Az_2$, l'α-glucosine, l'autre bouillant à 160°, de composition $C_7H_{10}Az_2$, la β-glucosine. Cette dernière base paraît se trouver dans les liquides ayant subi la fermentation alcoolique.

TANRET étudia encore une foule de principes végétaux ; la plupart sont des glucosides.

C'est ainsi qu'il a retiré du *Simaba waldivia* une substance cristallisée, très amère, la waldivine, qui présente la singularité de perdre presque instantanément son amertume au contact des alcalis ; par contre, du *Simaba Cedron* il ne put extraire qu'une matière amorphe mal définie.

En passant, n'ayant trouvé ni alcaloïdes, ni principes neutres dans la petite ciguë (*Æthusa Cynapium*), il pensa que la toxicité prétendue de cette plante aurait pu être attribuable à quelques-uns de ces corps mal définis que l'expérimentation physiologique seule peut faire découvrir. Pour démontrer que cette plante n'est pas toxique, il absorba lui-même des doses de suc correspondant à 40 g de plante fraîche sans en éprouver aucun malaise. Ce travail en confirmait définitivement un semblable de HARLY fait quatre ans auparavant.

Du muguet, TANRET a indiqué comment on pouvait plus avantageusement que par le procédé de WALZ extraire le glucoside actif, la convallamarine, toujours par le procédé qu'il avait ima-

giné de précipiter le glucoside par le tannin, puis de le libérer par l'oxyde de zinc. Il a montré que ce glucoside était fort sensible aux acides, même à l'acide oxalique.

De l'asclépiade, TANRET a retiré la vincétoxine et en a signalé les singularités de solubilité.

L'écorce d'orange amère a fourni à TANRET de nombreux principes immédiats dont plusieurs glucosides bien cristallisés desquels il a étudié les aglucones et les sucres.

Du sapin épicéa, TANRET a retiré un glucoside bien cristallisé, la picéine, pour l'extraction de laquelle il a préconisé la précipitation par les sels neutres et l'extraction par l'éther acétique. Ce glucoside, hydrolysé par l'émulsine, donne du glucose et du picéol, sorte de phénol que CHARON et ZAMANOS ont démontré être de la para-oxyacétophénone. Mais si on l'hydrolyse par la baryte, on obtient au lieu du glucose un anhydride du glucose magnifiquement cristallisé, qui, en raison de sa rotation gauche, fut appelé lévoglucosane. La formation de lévoglucosane par la baryte est relativement générale, car la salicine, la coniférine en donnent aussi.

On doit aussi à TANRET quelques recherches plus spécifiquement biologiques sur l'*Aspergillus* et les champignons, qui mettent en évidence la généralisation de son habileté expérimentale.

En cultivant l'*Aspergillus niger* sur du liquide de RAULIN dont on a doublé le nitrate d'ammonium, puis soutirant le liquide et le remplaçant par du liquide neuf encore plus nitraté, TANRET a constaté qu'on empêchait la fructification, tout en obtenant un mycélium fort abondant ; mais ce qui est encore plus intéressant, on trouve que l'acide nitrique a été mis en liberté dans le liquide nourricier. En remplaçant le nitrate d'ammonium par du chlorure, du sulfate, du phosphate, l'ammoniaque seule du sel entre dans le tissu développé, les acides étant rejetés dans la liqueur. De plus, il se forme dans l'Aspergillus un amidon diffusé, non granulaire, assez abondant.

Pour démontrer la mise en liberté des acides TANRET a imaginé une méthode fort originale reposant sur l'augmentation considérable du coefficient du partage de l'acide azotique entre l'éther et l'eau, lorsque celle-ci est chargée de nitrates — et, lorsqu'il s'agit des autres acides, sur le déplacement de l'acide nitrique des nitrates surajoutés à la liqueur qu'on épuise également par l'éther.

Les tissus cellulaires des champignons, notamment celui de l'Aspergillus, ont aussi appelé l'attention de TANRET. Il a montré que l'on pouvait en retirer de la fongine, espèce de chitine, et de la fongose, espèce de glucosane soluble dans les alcalis étendus, différente de la callose.

TANRET a montré que le constituant efficace du terpinol était un monohydrate de l'essence de térébenthine accompagné d'un

carbure ; il a ensuite découvert dans la formation classique de la terpine par l'essence de térébenthine, l'eau, l'alcool et l'acide nitrique, des composés azotés du térébenthène dont il a extrait quelques-uns à l'état cristallisé pour les soumettre ensuite à de multiples réactions : hydrogénation, oxydation des produits réduits.

C'est par un travail en commun avec VILLIERS que TANRET a inauguré ses recherches sur les matières sucrées.

En poursuivant ses études sur les feuilles de noyer, il en a retiré, en 1877, avec VILLIERS, une matière sucrée qui s'est trouvée identique à l'inosite musculaire et à celle qu'on retire de certains végétaux. Cette inosite est inactive. En travaillant ultérieurement sur le Québracho, TANRET y trouva une matière sucrée spéciale, la québrachite ; il a démontré que c'était l'éther méthylique d'une inosite nouvelle lévogyre.

Cette inosite ayant exactement le pouvoir rotatoire inverse de celle que M. MAQUENNE avait retiré de la pinite, qui est un éther méthylique d'une inosite dextrogyre, les deux savants s'associèrent et montrèrent qu'il s'agissait bien de deux antipodes optiques et même, qu'en s'unissant, les deux inosites actives engendraient un racémique moins soluble.

En étudiant l'estérification des sucres et en particulier du glucose, TANRET fut conduit à trois pentacétines du glucose : α, β et γ dont il décrivit la préparation exacte et les propriétés différentielles. La fusion de ces acétines l'amena à des observations curieuses sur l'état amorphe des corps fondus et leur recristallisation à sec, si l'on peut dire.

C'est l'étude soignée de ce phénomène sur le glucose même, qui fit découvrir à TANRET les diverses modifications moléculaires du glucose et la multirotation des sucres réducteurs.

Il montra que le glucose existe sous deux modifications : α, à pouvoir rotatoire élevé, et β, à pouvoir rotatoire bas, dont l'activité optique est supérieure ou inférieure à celle que l'on obtient communément dans les solutions suffisamment âgées ou additionnées d'un alcali. Lorsqu'on les dissout dans l'eau, ces deux modifications tendent vers un état d'équilibre, formé de deux parties environ de β, pour une d'α. Il en résulte ainsi pour les deux modifications du glucose des variations de pouvoir rotatoire inverses lorsqu'on les dissout, l'α baissant, la β augmentant sa rotation, pour arriver l'une et l'autre au pouvoir rotatoire ordinaire du glucose.

Avant les recherches de TANRET, on connaissait bien le fait que le pouvoir rotatoire du glucose est trop élevé lorsqu'on vient de le dissoudre ; c'est ce qu'on appelait la birotation du glucose, mais on ne connaissait pas le sucre à basse rotation ; la véritable nature du phénomène de birotation était donc inexpliquée.

Ces phénomènes ne sont pas limités au glucose, un grand nombre d'autres hydrates de carbone réducteurs et l'isodulcite jouis-

sent de la même propriété ; le chlorhydrate de glucosamine possède de même une birotation.

Tous ces faits remarquables, élucidés avec une rare sagacité, ont reçu une explication théorique, qui s'allie merveilleusement à nos conceptions stéréochimiques et sont maintenant classiques. Les glucosides α et β ne sont autres que les éthers oxydes des formes α et β des glucoses.

Tanret a donné un procédé d'extraction des sucres réducteurs, basé sur leur transformation en hydrazones que l'on enlève ensuite avec de l'éther acétique, puis que l'on décompose par l'aldéhyde benzoïque.

Un grand nombre de recherches de Tanret ont porté sur les polyoses parmi lesquels il a fait des découvertes de premier ordre, basées sur une connaissance approfondie du sujet et une patience à toute épreuve ; ces recherches l'occupaient encore au moment où la guerre a été déclarée.

En 1891, il avait abordé cette branche de la chimie par la découverte, dans les céréales, d'un principe nouveau, la lévosine, ainsi nommée parce quelle est lévogyre. Ce corps possède la composition de l'amidon ou de la dextrine ; il est soluble dans l'eau, mais sa formule moléculaire est définie en ce sens que son hydrolyse engendre trois molécules de lévulose et une de glucose. C'est un tétramère $C_{24}H_{40}O_{20}$.

En étudiant le topinambour, Tanret a montré que l'inuline classiquement connue était composée d'au moins trois hydrates de carbone : l'inuline proprement dite, la pseudo-inuline et l'inuline. Cette dernière est cristallisée et c'est vraisemblablement à elle qu'il faut rapporter les sphéro-cristaux d'inuline des micrographes. La complexité de l'inuline avait naturellement conduit les prédécesseurs de Tanret à des descriptions inexactes qu'il a rectifiées. Notons par exemple, que tous ces hydrates de carbone donnent toujours à l'hydrolyse un peu de glucose à côté du lévulose. Il en est de même de l'inuline d'*Atractylis* antérieurement étudiée par Lefranc.

Outre les inulines, le topinambour contient d'autres hydrates de carbone : l'hélianthénine cristallisée, la synanthrine amorphe, du saccharose, tous des lévuloglucosanes. La séparation des inulines et de tous ces corps repose sur un emploi méthodique de l'eau de baryte, de l'eau chaude ou froide et de l'alcool plus ou moins concentré.

De la manne, on n'avait extrait jusque-là que de la mannite en grande quantité, du sucre inverti, du saccharose et de la dextrine. Tanret y a trouvé deux sucres nouveaux, d'ailleurs abondants, le mannéotétrose, non réducteur, et le manninotriose, réducteur. Le mannéotétrose s'hydrolyse en lévulose et manninotriose, lui-même hydrolysable en deux molécules de galactose et une de glu-

cose. Le mannéotétrose a été le premier tétrose connu dont la constitution ait été mise hors de doute.

L'année suivante, en 1903, TANRET trouvait que le stachyose des crosnes que l'on avait pris jusque-là pour un triose, était identique au mannéotétrose et cela a été établi formellement, jusques et y compris par l'étude cristallographique de WYROUBOFF.

Un autre polyose avait d'ailleurs été découvert par TANRET avec son fils Georges, dans l'hydrolyse de la xanthorhamnine. Au moyen de la rhamninase, ferment dont ils ont établi la spécificité, les deux auteurs ont séparé de ce glucoside, un sucre, le rhamninotriose dédoublable en deux molécules de rhamnose et une de galactose. Le rhamnonitriose est aldéhydique, on a pu le transformer en acide rhamninotrionique et rhamninite ; sa molécule galactique terminale supporte toutes les transformations.

TANRET a enfin porté ses réflexions sur l'amidon. On savait, d'après MM. MAQUENNE et ROUX, que l'amidon contient au moins deux parties ; l'amylose et l'amylopectine.

TANRET a d'abord montré que l'amidon soluble est en réalité un mélange complexe où se rencontrent en rapports variables, suivant les circonstances de la préparation, divers produits de dégradation.

De ce sujet, il passa naturellement à celui des amidons naturels et il démontra successivement la pluralité des amidons et celle des amyloses. Ce fut l'ultime travail original de TANRET, qu'il avait tenu à communiquer lui-même devant les sections de pharmacie et de chimie réunies, au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences tenu au Havre en juillet 1914, dans la semaine d'avant la guerre. Bel exemple d'activité et de dévouement à la Science !

Mes chers auditeurs,

J'espère que comme moi vous reconnaîtrez que notre Académie a eu une heureuse idée d'évoquer aujourd'hui la carrière d'un de nos confrères les plus illustres. Un talent oratoire plus éminent l'eût certainement glorifiée plus éloquemment que moi, mais il n'aurait pas pu le faire avec plus de cœur.

Paris, le 23 juillet 1917

CH. TANRET
10, Rue du Commandant Rivière



Mon cher ami,

Je vous envoie le masque portant la soupape en aluminium dont je vous ai parlé avant-hier — Quand la tête est droite la soupape obturatrice fonctionne bien — mais vient-elle à se pencher en avant, ladite soupape ne fonctionne plus parce qu'elle prend la verticale et tend à devenir parallèle à l'ouverture qu'elle découvre — De même si la tête est penchée sur le côté —

Pour obvier à ces défauts on n'aurait qu'à placer sur la soupape un fil de caoutchouc mince qui l'empêcherait de s'ouvrir d'elle même. Comme mon masque n'est pas assez hermétique, il faudrait détacher le système de la soupape et l'appliquer sur un masque réglementaire et alors lors de combats il conviendrait de serrer le caoutchouc pour permettre à la soupape de s'ouvrir sous le courant d'air expiré —

Un très doux ressort capable de céder sous l'aspiration et qui refermerait

la soupape pendant l'inspiration produirait le même effet. Qu'en dites-vous ?

Quant à l'autre idée qui m'était venue de rendre le système mobile, n'en parlons plus — c'est moi qui ai installé pour l'essayer le fil de caoutchouc.

J'ai écrit à Serge ce que vous m'avez dit du domicile — Réflexion faite, Serge est né à Troyes, mais il habite Paris depuis l'âge de 2 ans — en temps de paix tous les Parisiens d'âge militaire sont répartis entre un certain nombre de corps d'armée — mais appartiennent au gouvernement militaire de Paris — Il faudrait voir son livret, ce dont je vais m'occuper —

Toutes mes meilleures amitiés, mon cher Helgère —

C. Lamy

RAPPORTS SUR LES PRIX DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE.

SECTION DES SCIENCES PHYSICO-CHIMIQUES.

par une Commission composée de :

MM. Bougault, Delaby et Gautier, *rapporteur.*

Une seule thèse a été présentée en vue de ce prix, celle de M. J. Masse, portant sur la préparation et les propriétés de l'acide phenoxyacétique et quelques-uns de ses dérivés.

Au cours de ce travail, l'auteur a cherché à améliorer la synthèse pratique de cet acide et a indiqué des modes de préparation pour certains de ses dérivés qui présentent ou peuvent présenter des propriétés intéressantes. (Actions diverses sur la croissance des espèces végétales). A la lecture du mémoire, il apparaît que M. Masse s'est heurté à certaines difficultés : les unes sont d'ordre technique, car les synthèses de dérivés phenoxyacétiques à noyau substitué ne représentent pas une tâche aisée ; d'autre part, un sujet de cet ordre présentant un grand intérêt d'application fait évidemment l'objet de certaines recherches actuelles dans de nombreux laboratoires et en conséquence, une bibliographie serrée s'imposait particulièrement.

On peut savoir gré à l'auteur de s'être attaché à la résolution de ce problème difficile. Sur le plan pratique, son effort n'a pas toujours été payé par des acquisitions positives ; ainsi la préparation classique de l'acide phenoxyacétique au départ d'un phénate alcalin est de l'acide monochlore-acétique, donne lieu à une réaction parasite hydrolysant l'acide formé ; cette réaction a été étudiée avec soin sans que son effet néfaste ait pu être évité ; par exemple, encore, l'acide 2-4-6-trinitrophenoxyacétique dont l'obtention a été tentée, n'a pu être isolé sinon sous forme d'ester.

Par contre, soulignons ici l'intérêt des expériences scrupuleusement effectuées, même lorsque leur conclusion est négative : elles jalonnent à tout le moins pour l'avenir, la route des chercheurs et leur évitent de perdre leur activité dans des directions qui ne sont que des impasses. C'est le moindre mérite que l'on

puisse reconnaître à certains chapitres de la thèse de M. Masse, où n'a pu apparaître un résultat tangible.

En résumé, M. Masse a étudié la synthèse de certains composés intéressants, dérivés de l'acide phenoxyacétique, il a amélioré les conditions de certaines réactions connues ; il a préparé quelques termes inconnus dans la série des esters phenoxyacétiques ; enfin, il a étayé sur des expériences nombreuses et bien conduites l'explication des échecs essuyés par lui-même ou par ses devanciers dans la réalisation de certaines synthèses. Au cours de ce travail il a fait preuve de cette persévérance si méritoire à manifester dans les recherches difficiles et il a donné la mesure d'une aptitude réelle au travail de laboratoire.

De tels efforts n'ont pas laissé indifférent le Jury du Prix des thèses qui propose à l'Académie, l'attribution à M. Masse de la médaille d'argent des Thèses physico-chimiques.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES,

par une Commission composée de :

MM. Radais, Weitz et Quevauviller, *rapporteur*.

Mademoiselle Aline Schmit est seule candidate au prix des Thèses de Sciences Naturelles 1951. Elle présente son travail intitulé « Recherches botaniques, chimiques et pharmacodynamiques sur l'*Holarrhena floribunda* » effectué au laboratoire de Matière Médicale de la Faculté de Pharmacie de Paris.

On sait que la médecine populaire hindoue utilise depuis des millénaires l'écorce de l'*Holarrhena antidysenterica* Wall. dans le traitement des dysenteries. Le principe actif est un alcaloïde non oxygéné, à structure stéroïde, la Conessine. Or, sur l'initiative de M. le Professeur Paris, l'écorce de *Séoulou*, espèce africaine d'un *Holarrhena* (*H. floribunda* G. Don = *H. africana* D.C.) réputée diurétique et antiblennorrhagique, a été essayée avec succès dans la thérapeutique antiamibienne, sa constitution chimique étant voisine de celle de l'espèce asiatique.

M[lle] Schmit a donc passé en revue les différentes espèces d'*Holarrhena* et décrit en particulier les espèces africaines. Elle a été amenée à distinguer 3 types morphologiques d'*Holarrhena floribunda* suivant l'habitat, la nature du sol et les conditions climatiques. Cette espèce présente la structure classique des Apocynacées, sans caractères particuliers bien nets. Elle peut être falsifiée par d'autres plantes de la même famille, en particulier par *Alstonia congensis* Engl., *Pleioceras Barteri* Baill. et *Fun-*

tumia elastica Stapf. Les caractères distinctifs ont été mis en évidence.

L'auteur a mis au point un procédé d'extraction des alcaloïdes fondé sur un traitement initial à l'alcool fortement ammoniacal, extraction par l'éther ou le mélange éthéro-chloroformique, séparation des alcaloïdes par précipitation à l'état de sulfates ou de carbonates. Elle a pu ainsi isoler, outre la Conessine, sept alcaloïdes secondaires déjà signalés chez l'espèce des Indes.

Le taux global des alcaloïdes varie pour les écorces des tiges de 1,20 à 2,44 p. 100, pour les écorces de racines de 2,5 à 3,08 p. 100. La Conessine représente, suivant les échantillons, 30 à 67 p. 100 des alcaloïdes totaux.

On a rencontré en outre, des tanins catéchiques, des saponines, un sucre réducteur et du saccharose, mais pas d'hétéroside. La recherche des flavones, négative dans les écorces, s'est révélée positive dans les feuilles.

La toxicité des alcaloïdes totaux et de nouveaux sels de Conessine a été déterminée sur les paramécies, les daphnies et la souris.

On a cherché à atténuer les réactions nerveuses parfois provoquées par l'alcaloïde en préparant des dérivés bromés. Enfin l'auteur rappelle les principaux emplois thérapeutiques de la drogue dans la dysenterie amibienne et la vaginite à *Trichomonas*.

Ce travail, qui complète heureusement nos connaissances botaniques et chimiques sur cette espèce africaine d'*Holarrhena*, apporte des précisions utiles sur l'action pharmacodynamique de la Conessine et de ses sels.

Pour toutes ces raisons, il mérite amplement d'être récompensé et votre Commission vous propose de lui accorder la médaille d'or des Thèses de Sciences naturelles.

SECTION DES SCIENCES BIOLOGIQUES,

par une Commission composée de :

MM. Laudat, Courtois et Delaville, *rapporteur*.

Mlle Denise Mauron a soutenu le 7 Juillet 1951, devant la Faculté de Pharmacie de Paris, une thèse dont le sujet était « l'examen bactériologique des comprimés pharmaceutiques ».

Chargé par notre Compagnie du rapport concernant ce mémoire en vue de l'attribution, à son auteur, du prix de thèse pour les Sciences Biologiques décerné en 1951, j'exposerai très brièvement les principaux chapitres de cette importante thèse et les conclusions que Mlle Mauron a données à son travail.

Dans un historique bien documenté sont exposées les recherches consacrées, par différents auteurs, aux contaminations des substances médicamenteuses et résultant de leur mode de préparation et de conservation.

Le second chapitre est consacré à l'étude des comprimés et aux causes de pollution qui peuvent se produire au cours de leur fabrication et de leur conservation.

Les techniques de préparation des milieux de culture, les modes d'isolement et d'identification des germes susceptibles d'être trouvés dans les comprimés au cours de leur contrôle bactériologique sont minutieusement décrits dans les deux premières parties du 3e chapitre, la dernière partie étant consacrée à l'étude bactériologique qualitative de divers comprimés pharmaceutiques (comprimés destinés à la préparation de solutés injectables, comprimés de sulfamides, de poudres opothérapiques).

Les résultats des essais de numération des germes trouvés dans certains comprimés sont consignés dans un 4e chapitre.

Enfin, dans le dernier chapitre, Mlle Denise Mauron s'attache particulièrement à l'étude des ferments lactiques dont elle rappelle les classifications, les caractères morphologiques et biologiques.

Puis elle décrit la méthode utilisée pour le contrôle des comprimés de ferments lactiques et les résultats que cette méthode lui a permis d'obtenir dans l'étude de quatre échantillons différents de ferments lactiques.

Dans cet important et très consciencieux travail, Mlle Denise Mauron a montré l'intérêt et dans certains cas l'absolue nécessité du contrôle bactériologique des comprimés pharmaceutiques. Elle a décrit les techniques susceptibles d'être utilisées pour ce contrôle.

Elle a étudié avec beaucoup de soin les comprimés de ferments lactiques, les difficultés de leur préparation et de la conservation de leur activité, elle a même suggéré l'emploi de la lyophilisation des ferments lactiques pour assurer à ces comprimés toute leur valeur thérapeutique.

Une bibliographie importante complète cette thèse.

Il n'est pas douteux que Mlle Mauron ait réalisé avec beaucoup de soin un travail très documenté qui devra être consulté par tous ceux qui s'intéressent à la préparation et à la conservation des comprimés pharmaceutiques, et que de ce fait elle mérite de recevoir le prix de thèse médaille d'or pour les Sciences Biologiques.

— — — —

PRIX CHARLES LEROY,

par une Commission composée de :

MM. Bailly, Dumesnil et Vigneron, *rapporteur*.

Le seul mémoire présenté a été la thèse de M. Vairel, intitulée « Etude pharmacodynamique de quelques dérivés flavoniques ».

Ce travail émane du Laboratoire du Professeur Paris.

Son auteur rappelle sommairement les caractéristiques de quelques flavones, flavanols, isoflavones, flavonones et chalcones, leurs effets physiologiques généraux, cardio-vasculaires, diurétiques, leur action sur les capillaires sanguins, sur le temps de coagulation, sur le temps de saignement, leur action protectrice contre les troubles de l'irradiation.

Il étudie particulièrement différents tests et en précise les techniques :

— mesure de perméabilité capillaire par la diffusion du bleu Trypan, chez le lapin ;

— détermination du temps de survie par irradiation d'animaux à des doses voisines de la dose minimum mortelle ;

— recherche d'effets hypotenseurs, dépressifs sur l'intestin ;

— détermination de la diminution des temps de coagulation.

Il observe des effets très variables d'un dérivé à l'autre, semblant être sous la dépendance de facteurs divers (pouvoir réducteur, solubilité, inhibition de ferments, etc...).

La thèse de M. Vairel s'appuie sur une abondante bibliographie d'orientation pharmacologique et physiologique, prolongeant la magistrale mise au point du Professeur Paris.

Votre Commission propose de couronner l'œuvre de M. Vairel par l'attribution du prix Charles Leroy.

PRIX PIERRE VIGIER,

par une Commission composée de :

MM. Mascré, Lormand et Rolland, *rapporteur*.

Un seul candidat s'est présenté pour le prix Vigier : M. Maurice Bertrand, qui présente un travail intitulé : « Extraction et dosage des alcaloïdes totaux des Quinquinas ». Ce travail a paru dans les Annales pharmaceutiques françaises (tome IX, page 331).

L'auteur, après avoir rappelé les principes généralement suivis dans le dosage des alcaloïdes des écorces de Quinquina, décrit la méthode de dosage adoptée par le Kina-Bureau. La poudre, additionnée de chaux et de soude, est épuisée par lixiviation à l'aide du benzène. Les alcaloïdes sont dissous dans un acide titré dont on dose l'excès.

M. BERTRAND constate que, si l'épuisement de la drogue est pleinement satisfaisant, la détermination finale est incertaine, en raison de la forte coloration des liqueurs. Il considère d'autre part que l'épuisement exige une sérieuse attention. Il préconise une technique qui est la suivante :

Epuisement de la poudre par digestion dans le chloroforme, en présence de lessive de soude (digestion de 24 à 30 h., à l'étuve à 60°, en agitant de temps à autre). On recueille une partie aliquote de la liqueur d'épuisement et on l'épuise par ClH à 1 p. 100. Dans la solution acide, les alcaloïdes sont précipités par l'acide silicotungstique. Ce dosage gravimétrique évite les incertitudes dues au virage de l'indicateur au sein d'une solution fortement colorée.

Le travail utile de M. BERTRAND correspond exactement aux exigences du prix VIGIER, destiné à récompenser plus particulièrement l'essai des préparations galéniques. La Commission, en conséquence propose l'attribution du prix VIGIER à M. Maurice BERTRAND.

PRIX A. ET F. BALLAND.

par une Commission composée de :

MM. VELLUZ, NEPVEUX et FINELLE, *rapporteur*.

Une seule candidature, celle de M. J. STORCK qui a présenté deux notes :

1°) Microdosage colorimétrique de l'Hémoglobine, en collaboration avec M. ARDRY, mémoire présenté à l'Académie de Pharmacie, le 7 Février 1951 et publié dans n° 3 des Annales Pharmaceutiques de Mars 1951.

Les auteurs décrivent une technique permettant de déceler et de titrer aisément cinq gammas d'hémoglobine dans 0,1 cm^3 de tout milieu biologique.

2°) Microdosage peroxydasique du cuivre. Il utilise la coloration rose obtenue par addition d'eau oxygénée en milieu alcoolo-acétique au réactif pyridine-résorcine-pyramidon décrit au microdosage de l'hémoglobine. Cette méthode permet d'appré-

cier de 0,5 à 8 gammas de cuivre dans la prise d'essai avec une erreur de ± 6 p. 100.

Les deux techniques mises au point par M. STORCK, simples et pratiques, faciliteront la tâche des biologistes.

Aucune autre candidature n'ayant été présentée, la Commission propose d'attribuer le prix BALLAND à M. STORCK.

PRIX DE L'ASSOCIATION DES DOCTEURS EN PHARMACIE,

par une Commission composée de :

MM. HÉRISSEY, BOINOT et LEPRINCE, *rapporteur*.

La Commission a eu à examiner une seule thèse, présentée à la Faculté de Pharmacie de Strasbourg, ayant pour titre : « Contribution à l'Histoire de l'Analyse des Urines » et ayant pour auteur M. Charles GUYOTJEANNIN.

Le sujet traité par notre Confrère, M. Charles GUYOTJEANNIN, dans sa thèse de Doctorat de l'Université : « Contribution à l'Histoire de l'Analyse des Urines » n'apporte, certainement, aucun élément nouveau, même minime, dans le domaine des Sciences Pharmacologiques.

La conclusion, à laquelle l'auteur s'efforce de donner une tournure scientifique, n'a qu'une portée de faible importance.

Au point de vue historique, ce travail, s'il ne s'impose pas par un intérêt évident, a cependant le mérite de rassembler sous une même rubrique et suivant un plan bien ordonné des documents isolés et puisés à des sources nombreuses et très diverses, dont certaines présentent en raison de leur date très éloignée, une réelle originalité. Et ceci contribue à donner de l'agrément à la lecture des notes, citations et anecdotes qui sont rapportées dans cet ouvrage et encadrées de quelques reproductions de plaisantes gravures anciennes.

La Commission propose d'attribuer son prix de thèse à M. Charles GUYOTJEANNIN.

PRIX PROUZERGUE,

par une Commission composée de :

MM. LIOT, TABART et PÉRONNET, *rapporteur*.

Aucune candidature ne s'étant manifestée, l'attention de la Commission a été attirée sur les travaux, d'ordre pharmacodynamique et toxicologique, du Pharmacien Commandant Jean DELGA.

Les mémoires correspondants, présentés à l'Académie de Pharmacie, s'intitulent :

1° Notes sur l'action du dimercapto-2-3 propanol dans les intoxications par certains arsenicaux ;

2° Sur l'action du thiomalate de sodium dans les intoxications par certains arsenicaux ;

3° Action du thiomalate de sodium sur l'activité du système de l'oxydase pyruvique.

Ces trois notes constituent un ensemble de faits expérimentaux qui apportent des précisions intéressantes dans le domaine du traitement, par le B.A.L. (British Anti-Lewisit), ou ses similaires, des intoxications arsenicales ; des expériences portant sur 51 lapins montrent que le B.A.L. est capable de permettre la survie d'animaux soumis à l'action d'une dose sûrement mortelle de lewisite, mais il convient de ne pas généraliser cette action antidote à tous les arsenicaux, car d'autres essais prouvent que le B.A.L. est beaucoup moins efficace dans le cas d'intoxication par ingestion d'arsénite de sodium ; son action est même pratiquement nulle si ce dernier toxique est introduit par la voie sous-cutanée.

Le thiomalate de sodium possède une action anti-lewisite bien inférieure à celle du B.A.L. De plus, non seulement il est inefficace dans le traitement des intoxications provoquées par l'arsénite de sodium (ingestion ou injection), mais il potentialise l'action de ce toxique.

L'auteur cherchant à expliquer cet effet de potentialisation a repris les travaux qui ont conduit PETERS et son école à la découverte du B.A.L. ; travaillant sur une préparation d'oxydase pyruvique, il montre que non seulement le thiomalate ne réactive pas le système de l'oxydase pyruvique inhibé par l'arsénite de sodium, mais encore qu'il diminue l'activité normale de cet ensemble d'enzymes et, de plus, qu'il active la respiration d'une

bouillie de cerveau ce qui pourrait provoquer l'accumulation d'un métabolite effecteur de l'arsénite.

Le prix PROUZERGUE étant « destiné à récompenser le pharmacien, *de préférence militaire*, ayant produit dans l'année « le meilleur travail scientifique pur, ou la meilleure thèse de « Doctorat en Pharmacie », la Commission propose d'attribuer ce prix à M. DELGA, dont le travail lui paraît d'un réel intérêt.

PRIX CHOAY - CHAMPIGNY,

par une Commission composée de :

MM. BERNIER, CHARONNAT et TRUHAUT, *rapporteur.*

M. Robert HENRY, Pharmacien, licencié ès sciences et ex-interne des Hôpitaux est l'un des animateurs du Centre Biologique de l'Hôpital Tenon. Il travaille sous la direction du Professeur CHEYMOL et est, d'autre part, Assistant à la Faculté de Médecine dans le service du Professeur POLONOVSKI. Il est en outre chargé de recherches à l'Institut national d'Hygiène.

A ces divers titres, il ajoute un ensemble de travaux comportant 33 notes et communications dont vous avez pu juger la dernière qui vient de vous être présentée et qui dénote chez son auteur le souci de l'utilisation des techniques les plus modernes. On doit tout d'abord à M. HENRY la mise au point d'appareils ayant permis l'amélioration de techniques biochimiques (burette à réservoir ; appareil à épuisement continu dans les solutions aqueuses ; appareil à extraction rotatif). Il a, par ailleurs, contribué à l'établissement, ou mis au point lui-même, différentes techniques pour l'étalonnage de produits biologiques utilisés en thérapeutique et spécialement de produits hormonaux (insuline retard, hormone thyréotrope) ou pour le dosage de composés biologiques : fer sanguin, hormones gonadotropes et œstrogènes, prégnandiolglucuronidate urinaire et surtout 17.cétostéroïdes neutres, pour la détermination desquels il a établi une technique rapide justement appréciée.

Mais la plus grande partie de son activité scientifique a été consacrée à des recherches d'ordre expérimental ou clinique sur des problèmes d'endocrinologie et spécialement d'endocrinologie sexuelle, domaine dans lequel il s'est acquis une notoriété méritée. Nous pensons que l'application judicieuse de méthodes de laboratoire éprouvées à la pratique médicale qu'il a su réaliser est particulièrement utile, surtout à l'heure actuelle, au prestige de notre profession.

Nous savons par ailleurs que M. HENRY jouit d'une grande confiance auprès du corps médical et qu'il a poursuivi ses recherches avec le plus parfait désintéressement et le plus entier dévouement. Aussi, votre Commission n'a-t-elle pas hésité à proposer ce chercheur méritant pour l'attribution du Prix CHOAY-CHAMPIGNY, destiné à récompenser un ensemble de travaux de Chimie biologique effectué par un pharmacien ex-interne des hôpitaux de Paris.

PRIX DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS.

par une Commission composée de :

MM. BOUVET, *Président*, ARNAL, FABRE, CUNY, JOFFARD, MARTIN, FLEURY, PICON, JANOT, GRIFFON et GUERBET.

1°. — *Prix de 100.000 francs, destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française, pour des publications ou travaux concernant l'analyse médicale.*

Selon le rapporteur, il convient de donner aux termes d'« analyse médicale » une acception convenable. « Pris au pied de « la lettre, ils s'appliquent aux examens de laboratoire que des « médecins prescrivent à des fins de diagnostic ou de pronostic. « toutefois on assimile, en pratique, aux analyses dites « médi« cales », des examens qu'effectuent surtout les pharmaciens, « parmi les divers biologistes, et qui, chimiques ou bactériolo« giques, relèvent de la bromatologie, de l'hygiène ou de la toxi« cologie. C'est dans cet esprit, en tenant compte de la précieuse « polyvalence que le pharmacien biologiste doit à sa formation « universitaire et qui affecte le caractère de son laboratoire « d'analyses, que le présent rapport a été rédigé ».

D'autre part, après un échange de vues, entre les membres de la Commission, il est entendu que les prix doivent être attribués non pas à un simple travail de thèse, mais à une œuvre d'ensemble.

Monsieur CUNY présente ensuite les titres et travaux des candidats qui sont par ordre alphabétique : M. BASSAC, Mlle DIEUZEIDE, MM. EURY, FERCOCQ, FLEURY, KRIEGER, MARCELET, RAPATEL et THIÉRY.

1°) M. G. BASSAC, de Marseille, Docteur en Pharmacie, Licencié ès Sciences, Diplômé d'Etudes Supérieures de Chimie, présente sa

thèse intitulée « Contribution à l'étude de la sédimentation sanguine sur quelques aspects physico-chimiques de ce phénomène. Propositions nouvelles. Essai de sédiométrie électrique ».

2°) Mlle Monique DIEUZEIDE, Docteur en Pharmacie, Ex-Stagiaire au CNRS, Lauréate des Facultés de Pharmacie de Montpellier et de Paris, a adressé sa thèse de Doctorat d'Etat, soutenue à Paris en 1950, et qui lui a valu l'attribution du Prix FAURE.

Ce travail est intitulé : « Sur les techniques de dosage des radioéléments artificiels en biologie ».

3°) M. J. EURY, de Gennevilliers, Docteur en Pharmacie, Lauréat de l'Ecole supérieure de Pharmacie, Ex-Préparateur à la Faculté de Médecine, a fait figurer à son dossier sept publications dont cinq ne sauraient être retenues comme n'étant pas en rapport avec le prix à attribuer.
Les deux autres publications sont présentées par le rapporteur.

4°) M. FERCOCQ, de La Varenne-St-Maur, a présenté diverses techniques pour des méthodes d'analyses rapides nécessitant un appareillage très simple.

5°) M. Georges FLEURY, d'Arcachon, Pharmacien de la Faculté de Paris, Docteur en Pharmacie et Docteur ès sciences de l'Université de Bordeaux, Lauréat de la Faculté de Bordeaux et du Ministère de la Santé Publique, Membre correspondant national de l'Académie de Pharmacie a constitué un dossier comportant 23 pièces dont 5 sont à écarter.

Il s'agit de publications sur les Physalies, l'analogie chimique des dents et des aiguillons chez certains Sélaciens, et de comptes rendus administratifs de l'activité de la Société scientifique d'Arcachon.

Les autres travaux sont d'ordre bactériologique et concernent à peu près exclusivement le colibacille, avec des recherches sur la numération de celui-ci et sa présence chez des animaux marins, ayant le plus souvent un intérêt alimentaire.

Ces travaux ont porté sur un nouveau procédé d'isolement du bacille coli dans l'eau (1931), des recherches expérimentales sur le bacille coli en milieu marin et chez quelques poissons marins (thèse Pharmacie, 1931), d'absence de bacille coli chez le Marsouin (1931 et 1933), l'action de l'ail sur les cultures de bacille coli et de bacille typhique (1932), la recherche du bacille Coli dans les eaux minérales (1933), l'action du jus de citron sur les cultures de bacille Coli et de Bacille typhique (1933), l'action du tabac sur ces cultures (1933), le bacille coli chez les crustacés marins, les céphalopodes et les poissons à la fois marins et d'eau douce

(1934), et chez l'huître (1934), un nouveau procédé d'hémoculture (1934), la biologie du bacille Coli (thèse Sciences, 1935), l'huître et l'hygiène alimentaire (1939).

Il s'agit là de recherches visant d'une manière très préférentielle le colibacille, mais constituant une étude suivie, intéressant l'hygiène et la bromatologie.

6°) M. Krieger, pharmacien sérologiste, de Chatillon-en-Bazois (Nièvre), a présenté des notes de caractère strictement technique sur la réaction de Liebermann et le microdosage du cholestérol (1945 et 1951), le microdosage de l'urée sanguine et de l'ammoniaque urinaire (1945 et 1951) et le dosage des nitrates dans les eaux (technique inédite).

7°) M. Marcelet, à Nice, Docteur en Pharmacie, Diplômé de Sérologie (Institut Fournier) et d'Hématologie (Faculté de Médecine de Paris) - Prix de Thèse (Marseille) — Expert près les Tribunaux, a présenté un travail, sans indication montrant qu'il ait été publié, sur le « Diagnostic sérologique des états cancéreux ».

8°) M. André Marcel Rapatel, de Nevers, Docteur en Pharmacie, Diplômé de Microbiologie et Sérologie, Pharmacien en Chef du Centre Hospitalier, a déposé un mémoire, apparemment inédit, ayant pour titre « Contribution de laboratoire au diagnostic des affections du foie ».

9°) M. J. Thiéry, à Anzin, Docteur en Pharmacie, Biologiste diplômé de l'Institut Pasteur, Chef des Laboratoires des Houillères nationales (Groupe de Valenciennes) a rassemblé cinq publications faites dans différents périodiques, sur la microsérologie de la syphilis (1950), nouveaux procédés sur sang sec (1950), application de l'antigène du Veneral diseases research Laboratory aux microméthodes sur sang sec (1951), contestations lors de l'étude de microsérologie sur sang sec (1951).

Le rapporteur conclut en ces termes :

« Au terme de ce rapport, et les mérites des autres candidats
« n'étant pas pour autant sous-estimés, celui auquel il convient,
« à notre avis, d'attribuer le prix est M. Georges Fleury, d'Ar-
« cachon. L'œuvre de ce confrère, avec une orientation que l'on
« peut juger assez invariable, est du moins importante, et tra-
« duit la réalisation d'un programme judicieusement tracé. Elle
« montre le rôle qu'un pharmacien d'officine, s'occupant sur-
« tout de Bactériologie dans le domaine de l'analyse médicale,
« peut jouer comme hygiéniste et comme animateur d'un orga-
« nisme scientifique ».

2°. *Prix de 100.000 francs, destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française, pour des travaux intéressant la législation, la jurisprudence, la déontologie ou la sociologie pharmaceutiques, l'histoire de la pharmacie, le Codex et, plus généralement, pour tous travaux se rapportant aux attributions de l'Ordre National des Pharmaciens.*

La parole est donnée à Monsieur JOFFARD.

Quatre candidats sont en présence :

M. Charles BEAUCHÉ. Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris, pour son travail intitulé « Le rôle du pharmacien dans le service des prestations de la Sécurité Sociale ».

M. P. CHASSIN de Golfe Juan (Alpes-Maritimes), Docteur en Pharmacie, pour son travail : « L'officine de pharmacie devant la législation actuelle ».

M. E. CHEYLUD de la Roche-Chalais, pharmacien de 1re classe (honoraire), Maire de la Roche-Chalais (Dordogne), Officier de la Légion d'Honneur, pour ses travaux intitulés :

« Anciennes corporations des Médecins, Chirurgiens et Apothicaires de Murat ».

« Histoire de la Corporation des Apothicaires de Bordeaux. De l'Enseignement et de l'exercice de la profession dans cette ville (1355-1802) ».

« La réaction religieuse dans le Cantal après Thermidor ».

« L'Ecole centrale du Département du Cantal, An V - An XI ».

M. P. MÉTADIER, de Tours, Docteur en Pharmacie, pour son travail intitulé « La pharmacie d'Officine devant sa législation nouvelle »:

Tout d'abord, Monsieur JOFFARD, soumet à la Commission une question préjudicielle.

Est-il nécessaire pour obtenir un prix du Conseil National de l'Ordre d'exercer — ou d'avoir exercé la profession de pharmacien dans l'une de ses branches ? Autrement dit, le titulaire d'un diplôme de pharmacien qui exerce une autre profession peut-il recevoir un prix ?

La Commission a été unanime pour déclarer que l'attribution des prix ne peut être faite qu'à un pharmacien exerçant sa profession.

Les mérites de nos confrères MÉTADIER et BEAUCHÉ sont très honorables, mais il semble que le travail présenté par l'un et

l'autre candidat ne puisse à lui seul justifier l'attribution du prix.

Il est permis de penser, d'ailleurs que ces jeunes Confrères complèterons dans l'avenir une œuvre qui pourra alors être soumise et examinée à nouveau.

En ce qui concerne Monsieur CHEYLUD, le rapporteur souligne que les travaux de ce candidat se rapportent à la définition du prix à attribuer sur le point suivant : « Histoire de la Pharmacie ».

Les mérites de Monsieur CHEYLUD coïncideraient beaucoup mieux avec le prix des années impaires ainsi intitulé : « Prix destiné à récompenser un pharmacien d'officine, de nationalité française pour ses publications ou travaux honorant la profession et dont la vie professionnelle peut être citée en exemple ».

Mais, si l'on tient compte que Monsieur CHEYLUD, déjà candidat l'an dernier s'est trouvé classé en seconde place — et du désir formulé alors par la Commission de retenir sa candidature, étant donnée la vie professionnelle et civique particulièrement honorable et bien remplie de notre confrère, le rapporteur propose de lui attribuer le prix.

La Commission approuve cette conclusion qui sera soumise à l'Académie.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES.

Commissaires aux comptes :

MM. Félix MARTIN et F. LAGARCE, *rapporteur.*

Messieurs,

Lors de notre séance de décembre dernier vous nous avez fait l'honneur de nous désigner Monsieur MARTIN et moi pour vous présenter le rapport financier de l'année 1951.

Les livres nous ont été communiqués pour effectuer notre mission, nous vous en présentons le résultat.

La bonne tenue des livres a facilité notre tâche et je dois tout d'abord remercier notre trésorier Monsieur GUERBET du grand soin qu'il apporte toujours à cette comptabilité.

Les opérations de l'année 1951 se traduisent comme suit :

I. — AVOIR EN CAISSE.

Solde créditeur au 31 décembre 1950		492.598 fr.
Remboursement de valeurs mobilières		8.860 »
		501.458 »

Recettes.

Recettes courantes.

Cotisations	241.500 fr.	
Subventions	99.830 »	
Revenus valeurs mobilières	5.334 »	
	346.664 »	346.664 »

Recettes exceptionnelles.

Don Choay	30.000 fr.	
Don du Conseil de l'Ordre	200.000 »	
	230.000 »	230.000 »
		1.078.122 »

Dépenses.

Dépenses courantes.

Secrétariat	163.000	fr.
Médailles et prix	17.194	»
Couronnes	12.000	»
Impressions — Frais généraux	113.670	»
Don Monument Caventou	4.000	»
Cotisation Sté Avanc. des Sciences	800	»
Frais de banque	1.319	»
	311.983	»

Dépenses exceptionnelles.

Prix Choay	30.000	fr.		
Prix du Conseil de l'Ordre	200.000	»		
	541.983	»	541.983	»
Avoir net disponible			536.139	»

Portefeuille.

Portefeuille 31 décembre 1951	79.759	»
Disponibilités totales	615.898	»

Excédent des recettes sur les dépenses :

346.664 — 311.981 = 34.681 francs.

Ce qui en fin d'exercice donne un solde créditeur de :

501.458 + 34.681 = 536.139 francs.

La situation financière au 31 décembre 1951 est représentée comme suit :

Banque	114.441	fr.
Chèques postaux	417.727	»
Caisse	26.365	»
	558.533	»
A déduire : frais à payer	22.394	»
Avoir net disponible	536.139	»

II. — Etude comparative des résultats des exercices 1950 et 1951.

Les recettes courantes ont heureusement augmenté par rapport aux chiffres de l'exercice précédent : 346.664 contre 294.966 en 1950. Cette différence est due aux cotisations qui passent de 115.500 francs à 241.500, par contre on note un notable fléchissement des subventions qui passent de 174.832 à 99.830. D'autre

part le montant des dépenses courantes est passé de 281.009 à 311.983 frs que l'on doit imputer à la hausse normale des frais de secrétariat, d'impression et frais divers.

III. — Composition du portefeuille.

Le portefeuille actuel se compose de :

	Valeur 1.1.51	Valeur 21/21/51
90 Obligations Russes 1894	»	»
870 fr. Rente 3 % 1945 N.	16.211 fr.	16.095 fr.
840 fr. Rente 3 % 1945 P.	15.652 »	15.540 »
2.184 fr. Rente 3 % Perpétuel. N.	40.768 »	38.584 »
540 fr. Rente 3 % Perpétuel. P.	10.080 »	9.540 »
	82.711 »	79.759 »

Les 300 frs Rente 5 % 1920 ont été remboursés et portés en Avoir en Caisse.

IV. — Prévisions budgétaires du trésorier pour l'exercice 1952.

Prévisions de dépenses pour l'année 1952.

Frais de Banque	3.000 fr.
Frais de secrétariat	230.000 »
Brochure « Séance annuelle »........	80.000 »
Impression. Frais de correspondance..	110.000 »
Divers	40.000 »
Médailles et Prix	15.000 »
	478.000 »

Prévisions de Recettes pour l'année 1952.

Cotisations et Dons	345.000 fr.
Subventions	100.000 »
	445.000 »

Conclusions.

L'exercice 1951 s'est soldé par une faible dépréciation du portefeuille et un léger excédent de dépenses. Cette augmentation d'environ 10 p. 100 est modeste, si l'on tient compte des hausses générales actuelles.

Il n'en sera certainement pas de même pour l'exercice prochain, en comparant les prévisions de recettes et de dépenses pour 1952, vous remarquerez que les dépenses présenteraient un

excédent par rapport aux recettes d'une trentaine de milliers de francs, l'excédent de recettes de l'année 1951 permettrait tout juste de boucler notre budget.

Il est donc nécessaire, comme le disait notre collègue rapporteur de l'an dernier, que notre Compagnie, qui n'a comme ressources régulières que les seules cotisations et contributions volontaires de ses membres, puisse augmenter ces dernières pour garder son patrimoine dans la dignité et l'indépendance, et poursuivre le rôle important qu'elle doit jouer dans l'évolution actuelle de notre profession.

Après avoir remercié tous les généreux donateurs, qu'ils soient du dehors ou membres de notre Compagnie, nous souhaitons que malgré les temps difficiles ils ne relâchent pas leur zèle.

En conclusion, Messieurs, notre Commission des Finances vous prie de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice 1951 et adopter les chiffres proposés pour 1952.

Nous vous invitons enfin à vous unir à nous pour adresser nos chaleureux remerciements à notre trésorier pour le dévouement et le zèle avec lesquels il accomplit les fonctions de sa charge.

PRIX DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE.

I. — Prix de l'Académie (*Extrait du Règlement*).

Prix des Thèses. — L'Académie décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences biologiques (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935).

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de l'Académie dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si l'Académie juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à l'Académie, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail ; il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — Prix de Fondation.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1953.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec

séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1953.

Prix Landrin — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc... » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1953.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par Mme veuve Pierre VIGIER. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1952.

Prix Antoine et Félix-Balland (fondé en 1927). — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scentifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1953.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie. — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médaille et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix, réservé aux étudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français, pourra être décerné en 1952.

Prix Prouzergue. — Prix annuel de 300 francs, « destiné à récompenser le pharmacien de préférence militaire ayant produit dans l'année le meilleur travail scientifique pur, ou la meilleure thèse de doctorat en pharmacie » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1952.

Prix Choay-Champigny. — Prix annuel, d'une valeur variable, déterminée chaque année, attribuée par les héritiers de E. CHOAY, à un interne ou un ex-interne en pharmacie des Hôpitaux de Paris, digne d'intérêt en raison de sa situation et de la valeur de ses travaux scientifiques, travaux portant de préférence sur la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1952.

Prix de l'Ordre National des Pharmaciens. — Prix d'une valeur de 100.000 francs attribués par l'Académie de Pharmacie comme suit :

Années impaires.

1° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des publications ou travaux concernant l'analyse médicale.

2° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des travaux intéressant la législation, la jurisprudence, la déontologie ou la sociologie pharmaceutiques, l'histoire de la Pharmacie, le Codex, ou plus généralement, tous travaux se rapportant aux attributions de l'Ordre National des Pharmaciens.

Ces prix pourront être décernés en 1953.

Années paires.

3° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien d'officine, de nationalité française, pour ses publications ou ses travaux honorant la profession, ou dont la vie professionnelle peut être citée en exemple.

4° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité française, pharmacien ou non pharmacien, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir la thérapeutique d'un médicament nouveau.

Ces prix pourront être décernés en 1952.

L'Académie de Pharmacie se réserve de décerner ces prix à des personnes n'ayant pas fait acte de candidature, mais dont les travaux auront particulièrement retenu l'attention de la Commission.

Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux, en triple exemplaire, à l'Académie, avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

TABLE DES MATIÈRES.

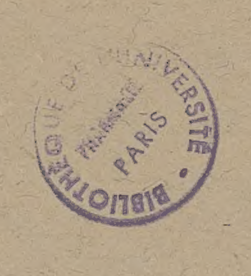




Achevé d'imprimer le 4 avril 1952.

Le Gérant : Maurice DECLUME.

Maurice Declume, Imprimeur, Lons-le-Saunier. — 161-52-350.
Avril 1952 « Dépôt légal, 2e trimestre 1952. — N° 4011 ».


PARIS